

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 15 Avril 2014 - 15 Jounada Thania 1435 - N° 572 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-ONU-LIGUE ARABE  
**Le Président Bouteflika reçoit M. Lakhdar Brahimi**

Page 24



ONU - SAHARA OCCIDENTAL  
**L'Algérie exprime sa «satisfaction» du rapport sur le Sahara occidental présenté par le SG de l'ONU**

Page 4

## Début du vote dans les bureaux itinérants à travers le Sud



Les populations des wilayas du Sud, vivant en zones nomades et enclavées, ont commencé à voter, hier matin, au niveau des bureaux itinérants mis à leur disposition pour élire leur candidat en lice pour la présidentielle du 17 avril et ce, en présence de représentants des candidats.

L'opération de vote, avancée réglementairement de 72 heures avant le scrutin pour certains bureaux itinérants prévus pour les régions éloignées, a débuté dans des conditions normales à travers les 46 bureaux itinérants mobilisés par les directions de la réglementation et des affaires générales (Drag) des wilayas de Ouargla, Illizi, Tamanrasset et Tindouf.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été réunis pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions.

Les caravanes de bureaux itinérants qui se sont ébranlées dimanche des wilayas précitées devront sillonner les zones enclavées disséminées à travers les territoires de ces wilayas à la rencontre des électeurs portés sur leurs listes en vue de leur permettre d'accomplir leur devoir électoral et se prononcer sur leur favori parmi les six candidats en lice pour la présidentielle.

Pages 3-4-5



LU DANS L'ÉDITORIAL DU NUMÉRO D'AVRIL DU JOURNAL EL-DJEICH

**L'ANP**

veillera à sécuriser avec «force, volonté et détermination» le scrutin

Page 24

**Air Algérie**  
inaugure  
sa nouvelle desserte  
vers Lisbonne  
au départ d'Alger

**CNAS** Un système de déclaration des cotisations de sécurité sociale via Internet mis en place

Page 6

SCIENCE et VIE

**STRESS**

Les sports qui défoulent

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

**ALGÉRIE TELECOM**  
Un identifiant pour les journalistes pour accéder à l'Espace Presse

Page 2

HANDBALL

PRÉPARATION DE L'EN DAMES  
**Où est l'entraîneur national ?**

Page 20

GHARDAÏA

**L'auteur présumé du meurtre d'un jeune à Berriane placé sous mandat de dépôt**

Page 9

## Météo



### Régions Nord : 21° à Alger

Temps ensoleillé à partiellement voilé avec une tendance orageuse vers les Hauts Plateaux et les Aurès. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

### Régions Sud : 35° à Tamanrasset

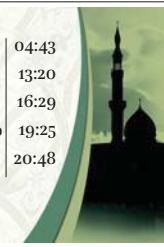
Temps ensoleillé à partiellement voilé. Les vents seront modérés, 20/30 km/h.

	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	23°	13°
Annaba	22°	11°
Béjaïa	24°	11°
Tamanrasset	35°	16°

## Horaires des prières

Lundi 14 Jourmada ath-thania 1435

Fajr	04:43
Dohr	13:20
Asr	16:29
Maghreb	19:25
Isha	20:48



## COMMERCE

### Benbada à Mascara

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara. M. Benbada procédera à l'inauguration du laboratoire de contrôle de la qualité et à la remise symbolique d'attestations d'attribution aux bénéficiaires de locaux commerciaux.



### Amar Ghoul à Alger

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la capitale.



### CE MATIN À LA SAFEX Conférence de presse sur le 12<sup>e</sup> Djazagro

À l'occasion du 12<sup>e</sup> Salon international de l'agroalimentaire «Djazagro» qui se tiendra du 21 au 24 avril, les organisateurs de l'événement animeront ce matin à 10h une conférence de presse à la salle des conférences sise au Palais des Expositions (Safex).



### DEMAIN À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

### Conférence de l'ONPCP sur la promotion de la culture de la paix

L'Organisation nationale pour la promotion de la culture de la paix (ONPCP), organisera une conférence de presse demain mercredi 16 avril à 10h au Centre de presse de DK News, qui portera sur plusieurs sujets d'actualité notamment la consolidation de la culture de la paix et de la stabilité.

De nombreuses personnalités: moudjahid-



dine, artistes et des représentants de la société civile prendront part à cette conférence qui sera animée par la secrétaire générale de l'ONPCP, Mme Bousbaâ Fatma Zohra.

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

### L'Ugcaa appelle les commerçants à assurer une permanence le jour du vote

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) a appelé hier les commerçants, artisans boulangers, distributeurs de lait et transporteurs affiliés à l'organisation, à assurer un approvisionnement régulier des populations en produits et services de large consommation le jour du vote qui coïncidera avec le jeudi 17 avril 2014.

### JUSQU'AU 17 AVRIL À LA GALERIE ASSELAH HOCINE Exposition «Forme et couleur»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 17 avril à la galerie d'art Asselah Hocine, une exposition de l'artiste peintre Rahmani Saïd intitulée «Forme et couleur».

### DEMAIN À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA JEUNESSE

### Rencontre-débat avec Belaïd Aoudache

Dans le cadre du programme hebdomadaire des Mercredis du verbe et en marge de la Journée du savoir, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain mercredi 16 avril à 14h à la Bibliothèque Multimédia Jeunesse (Didouche Mourad), une rencontre-débat, qui sera animée par M. Belaïd Aoudache autour des jeux d'intelligence et sa création qui est inscrite dans un cadre éducatif.

### LES 7 ET 8 JUIN À L'USTHB 1<sup>re</sup> édition du Salon de l'étudiant algérien



La première édition du Salon de l'étudiant algérien se tiendra les 7 et 8 juin à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediène (USTHB) à Alger, ont annoncé hier les organisateurs.

Organisé par l'agence de communication "The Graduate", le Salon se présente comme "un espace dynamique offrant de nombreuses opportunités aussi bien aux futurs apprenants qu'aux organismes de forma-

### ALGÉRIE TÉLÉCOM Un identifiant pour les journalistes pour accéder à l'Espace Presse

Le groupe Algérie Télécom (AT) a annoncé dimanche la mise à la disposition des organes de presse un identifiant ainsi qu'un mot de passe pour permettre aux journalistes d'accéder à l'Espace Presse lancé par l'entreprise à l'occasion du 12<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

Cet espace ([www.algerietelecom.dz/espace\\_presse](http://www.algerietelecom.dz/espace_presse)) a été conçu de manière à permettre à la presse nationale écrite, parlée et filmée de "puiser à la source toutes les informations relatives tant à la vie de l'entreprise qu'à ses nombreuses actions et réalisations visant l'amélioration de la qualité de service en direction de ses abonnés", a précisé AT dans un communiqué.

Il a indiqué, à ce effet, que chaque organe de presse sera destinataire d'un identifiant personnalisé et d'un mot de passe qu'il y lieu de modifier.

Algérie Télécom "compte déployer tous ses efforts pour permettre à la presse nationale de jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de ses prestations comme dans la formation du citoyen appelé à devenir le levier du jaillissement de la société de l'information, de la communication et du savoir", conclut le communiqué.

### JUSQU'AU 3 MAI À LA GALERIE BAYA

### Exposition «Alger- la Blanche»

Le Palais de la culture abrite jusqu'au 3 mai à la galerie Baya, une exposition de l'artiste peintre Abderrahmane Kahlane intitulée «Alger la Blanche et sa Casbah: promenade et flânerie».

### DU 5 AU 30 JUIN

### Salon de la photographie insolite

Après le succès des éditions précédentes, le Salon de la photographie insolite revient avec sa 4<sup>e</sup> édition, du 5 au 30 juin 2014. Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria accueillera enjuin la 4<sup>e</sup> édition du Salon de la photo insolite, et lance un appel à participation aux photographes algériens, professionnels, amateurs ou simples passionnés. La date limite de clôture des inscriptions est le 5 mai 2014. Chaque participant devra envoyer au maximum 2 photos obligatoirement prises en Algérie, tout en respectant le thème du salon (bizarre, étrange, humoristique, excentrique, etc.).

Les photographies devront être envoyées au format 50x70 cm. Tout autre format ne sera pas accepté, ainsi que pour les encadrements. Retrouvez toutes les conditions de participation au salon, via ce lien : <http://goo.gl/LfgyWP>.

"tion", selon un communiqué.

Son principal objectif est de "permettre la rencontre des acteurs de la formation, algériens et étrangers (établissements de formation, écoles spécialisées, universités, enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques et d'orientation, etc.) avec une population d'apprenants, toutes catégories et niveaux confondus", a-t-on ajouté de même source.

# PRÉSIDENTIELLE 2014



# Le bond décisif pour la démocratie

DK NEWS

**Les urnes et pas la rue. Le droit au vote accompagné par le droit à la parole. Le droit aux urnes dans le cadre d'élections libres. Sans contrainte aucune. Disons-le encore une fois, une élection libre. Le citoyen est libre de ses choix. Il vote pour qui il veut sans avoir à en rendre compte. Si réellement le citoyen est préoccupé par la démocratie, alors il doit voter, faisant du vote à la fois une obligation et un droit.**

Y a-t-il meilleur système politique que la démocratie? Y a-t-il meilleur système de choix que ce que permet l'urne?

Le passé est passé. Vivons le présent en préparant l'avenir pour les futures générations, soit à établir un contrat générationnel.

Qu'est-ce qui nous interdit à la fois de nous entendre et de penser à l'avenir ? Rien. Absolument rien. N'est-ce pas que l'opposition est libre ? Libre et organisée ? Les partis sont libres de participer chacun tout seul ou chacun lié à un autre par affinité ou par objectif. Nous avons



donc une élection libre. Une opposition libre et organisée. Pas une résistance. Opposition et pas résistance. Ces deux critères réunis garantissent la possibilité d'une alternance. La Constitution garantit l'alternance. Nous sommes donc dans un contexte où l'élection est libre, l'opposition est libre et organisée et l'alternance est garantie par la Constitution.

Nous sommes également dans un contexte où la justice est indépendante. Le président l'en avait instruite en demandant aux magistrats de résister à toute injonction et de n'agir qu'en fonction de leur conscience et de leur intime conviction.

Il ne devrait y avoir aucun doute.

C'est la démocratie qui se construit. C'est l'Etat de droit qui se construit. C'est d'ailleurs la double condition pour que la tolérance imprime les relations au sein de la société. Sans la tolérance, il ne peut y avoir de cohabitation pacifique. Sans la tolérance, il n'y pas de peuple, car sans la tolérance, c'est le communautarisme qui s'institue. Sans la tolérance, ce n'est pas la citoyenneté qui sert de base à l'accès au pouvoir, mais les ethnies, les confessions. Faisons que les mauvaises surprises soient toujours conjurées et combattues. Elles seront le fait des refus à accepter le résultat des urnes.

## SELON UN OBSERVATEUR DE L'OCI

### Forte volonté politique et adhésion du peuple algérien pour la réussite de la présidentielle

Le chef de la mission d'observation de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Lahbib Kaabachi, a salué dimanche à Alger une forte volonté politique et une large adhésion du peuple algérien pour faire réussir la présidentielle.

«Les autorités algériennes ont donné des garanties pour assurer une élection honnête et transparente», a affirmé M. Kaabachi dans une déclaration à l'APS en marge de la journée d'étude organisée par le ministère des Affaires étrangères, soulignant l'attachement de l'Etat algérien à un traitement équitable des six candidats. Pour cet observateur international, cette attitude dénote la conformité aux conditions d'ancre de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit.

«Nous sommes convaincus que l'Algérie avance sur cette voie d'un pas sûr», a-t-il dit, souhaitant «sécurité et

stabilité pour l'Algérie dans le cadre de la démocratie». M. Kaabachi s'est dit heureux de se retrouver en Algérie après une première participation lors des législatives de 2012. «A chaque visite en Algérie, nous avons l'occasion de constater que ce pays poursuit sa marche vers le progrès» s'est-il félicité, rendant hommage au peuple algérien pour «sa bienveillance et son hospitalité».

Le chef de la mission de l'OCI a pris part, aux côtés des membres des missions régionales et internationales qui se trouvent en Algérie, à la Journée d'étude consacrée à la présentation des mesures prises par l'Algérie pour la présidentielle.

Plusieurs organisations internationales et régionales dans lesquelles l'Algérie est membre ont accepté l'invitation de l'Algérie à suivre la présidentielle dont l'UA, la Ligue arabe et l'UE.

## Le Conseil constitutionnel rappelle aux candidats le droit de recours contestant la régularité du vote

Le Conseil constitutionnel a rappelé lundi dans un communiqué l'exercice du droit de recours contestant la régularité des opérations de vote pour tout candidat à l'élection présidentielle du 17 avril ou son représentant et ce, en application des dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

Le Conseil constitutionnel a, à cet égard, indiqué que «tout candidat ou son représentant dûment mandaté ainsi que toute personne habilitée parmi les représentants des autres candidats dans le bureau de vote, ont droit de contester la régularité des opérations de vote en formulant une réclamation». Il a ajouté que «la réclamation doit être mentionnée sur le procès-verbal de dépouillement

des voix disponible au niveau du bureau de vote», relevant que «le Conseil constitutionnel est immédiatement saisi de cette réclamation, présentée sous forme de recours transmis au conseil par voie télégraphique au plus tard le vendredi 18 avril 2014, à 12h00 (midi)». «Le recours doit mentionner la qualité du requérant, son nom et prénom, son adresse, le numéro, la date et le lieu de délivrance de sa pièce d'identité, sa signature, les nom et prénom(s) du candidat représenté, ainsi que l'exposé des faits et les moyens justifiant la réclamation», a souligné le Conseil constitutionnel. «Si le recours est présenté par une personne mandatée par un candidat non représenté dans un bureau de vote, le recours doit être accompagné d'une ha-

**M. Medelci reçoit une délégation de la mission d'observation de l'UA**



Le président du Conseil constitutionnel, Mouad Medelci, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la mission de l'Union africaine (UA) chargée de l'observation de la présidentielle du 17 avril, conduite par l'ancien Premier ministre djiboutien, Dileita Mohamed Dileita. Lors de cette rencontre tenue au siège du Conseil, les membres de la délégation ont reçu des explications sur les missions et le rôle du Conseil constitutionnel dans le processus électoral et des réponses à leurs interrogations.

«La mission a un rôle bien défini relativement à l'observation du déroulement du processus électoral à travers l'ensemble du territoire algérien», a déclaré le chef de la mission de l'UA à l'issue de la rencontre. La mission d'observation de l'UA a été dépeçée conformément à plusieurs instruments pertinents de l'UA, notamment la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la bonne gouvernance et la Déclaration africaine sur les principes régissant les élections en Afrique. Elle obéit également, a-t-il dit, aux orientations données par l'UA aux missions d'observation des élections en Afrique.

L'UA a dépeçé 200 observateurs représentant les institutions africaines, à l'instar de ceux du Parlement panafricain, les représentants permanents des pays africains au siège de l'Union à Addis Abeba, ainsi que des représentants d'organisations des droits de l'Homme et de la société civile en Afrique. La mission présentera ses observations préliminaires au lendemain du scrutin, dès la proclamation des résultats, avant de soumettre ses rapports finaux deux mois après l'élection présidentielle.

bilitation écrite transmise au Conseil constitutionnel», a-t-on ajouté de même source, précisant que «les recours doivent être transmis au Conseil constitutionnel par fax au numéro ci-après: 021 92.32.03 (10 lignes groupées)».

Le Conseil constitutionnel a indiqué que toutes ces précisions étaient relatives aux dispositions de l'article 167 de la loi organique relative au régime électoral, du décret exécutif n° 14-80 relatif aux modalités de contestation de la régularité des opérations de vote et des articles 28 et 29 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil, dans le souci de «réunir les meilleures conditions pour l'exercice du droit de recours contestant la régularité des opérations de vote».

APS

# PRÉSIDENTIELLE 2014



## Une campagne tendue pour une échéance décisive

La campagne officielle pour l'élection présidentielle du 17 avril, qui a pris fin dimanche à minuit, aura été sans doute la plus tendue de toute l'histoire des scrutins organisés en Algérie depuis l'indépendance, résultant d'un affrontement politique sans merci entre deux grands courants décidés à imposer ce que chacun d'eux considère comme étant la meilleure voie pour le pays : l'un la «stabilité», l'autre le «changement» total de système de gouvernance.

Alors que l'opposition milite pour un «changement pacifique», le principe de la continuité, «synonyme de stabilité», est défendu en premier lieu par le candidat Abdelaziz Bouteflika dont le bilan au bout de trois mandats successifs à la tête de l'Etat a été «inlassablement» présenté par ses représentants et soutiens comme «très positif» et seule sa poursuite suffirait, à leurs yeux, à assurer au pays «plus de progrès et davantage de stabilité».

Les observateurs attentifs de ces 22 jours de campagne, menés dans l'ensemble au pas de charge et devant un public en nombre, auront en effet relevé des moments forts de débat contradictoire et démocratique mais aussi des épisodes moins glorieux comme celui, grave et sans précédent, ayant vu un représentant de Bouteflika renoncer à un meeting pour cause de troubles violents organisés par des groupuscules ouvertement opposés au processus électoral en cours.

L'incident de Béjaïa n'était pas isolé, d'autres rassemblements populaires pour le compte de plusieurs postulants à la magistrature suprême ayant été à leur tour perturbés, à un point tel que le chef de l'Etat sortant et candidat à sa propre succession a cru bon de réagir, par deux fois et en pleines activités officielles, pour dénoncer sans ménagement les «violences» qui ont marqué la campagne depuis son démarrage. La direction de campagne de Bouteflika a fait de même mais en accusant directement les partisans du candidat indépendant Ali Benflis, qui s'est empressé de rejeter énergiquement toutes ces accusations. Le déroulement normal de la campagne a été tout aussi mal par certains dépassements dénoncés en tant que tels auprès des commissions de surveillance et de supervision de l'élection ainsi que par l'activisme d'un mouvement d'opposition au scrutin («Barakat») et d'un «front du boycott» composé de représentants de 5 partis politiques et une personnalité nationale. Néanmoins, plusieurs centaines de réunions électorales (meetings, activités de proximité, conférences...) ont pu avoir lieu dans le calme et où les six candidats ou leurs représentants ont pu exposer leur vision de l'avenir du pays et appeler à une forte participation au scrutin comme garant de la «stabilité» pour les uns, et en tant que moyen de consacrer dans les faits le principe politique de l'alternance au pouvoir, pour les autres. Les appels à prévenir la fraude et à respecter l'éthique de la pratique politique ont eux aussi fusé de toutes parts au point de devenir des mots d'ordre récurrents, à la satisfaction de tous ceux qui souhaitaient voir le vote se dérouler librement et dans la transparence ainsi qu'ont eu le proclamer les plus hautes autorités de l'Etat à la veille du lancement de la campagne électorale. Le match continué - changement, pour intéressant qu'il soit, n'a pas réussi cependant à cacher un «manque flagrant de clarté», souligné par nombre d'initiés, dans le contenu et l'exposé des différents programmes des candidats, à l'exception peut-être de celui du Président sortant lequel, en prônant la poursuite de l'œuvre entamée par lui en 1999, a fait de cette seule perspective un programme électoral capable de le faire triompher. Les éternels «parents pauvres» comme la culture, les sports ou encore l'environnement n'ont pas réussi, cette fois encore, à s'imposer dans une bataille électorale dominée sans surprise par le politique, le social et l'économique avec comme leitmotiv la révision de la Constitution, l'amélioration du niveau de vie général, la lutte contre la corruption et la relance-diversification de l'économie nationale. C'est qu'une révision constitutionnelle, au programme de tous les candidats mais avec des moutures et des buts (transition démocratique, constituant, 2<sup>e</sup> République...) différents, servirait pour l'essentiel, selon différentes déclarations, à consacrer la séparation effective des pouvoirs en vue de parachever le processus démocratique d'un Etat se voulant moderne, et de renforcer les institutions de la République.

Reste qu'une campagne électorale sous tension (mais sans violence) n'est peut-être pas, peut-on considérer, un si mauvais signe dans un contexte de saine compétition démocratique. C'est d'autant plus vrai que les six candidats ont par ailleurs fait montre, de par leurs discours, d'une conscience claire des enjeux entourant cette consultation décisive, tant au niveau national qu'à l'échelle régionale où la montée des périls concerne en premier lieu l'Algérie, son intégrité territoriale et ses longues frontières à protéger.

## Début du scrutin hier dans les bureaux itinérants

Conformément à l'article 30 de la loi organique portant régime électoral, le vote des nomades dans les régions sahariennes et éloignées débute lundi à travers 167 bureaux itinérants et se poursuivra quatre jours durant. Le scrutin se déroule dans des régions relevant des wilayas de Tamanrasset, d'Ouargla, d'Illizi et de Tindouf pour lesquelles 46 bureaux itinérants ont été aménagés, et concerne 27 000 électeurs inscrits sur les listes électorales. Le vote se poursuivra jusqu'à mardi à travers 47 bureaux itinérants pour 33 000 électeurs dans des régions relevant des wilayas d'Adrar, de Béchar, de Tamanrasset, d'El Oued et de Naâma et jusqu'à mercredi à travers 70 bureaux itinérants pour 32 000 électeurs dans des régions relevant d'Adrar, de Laghouat, de Batna, de Béchar et d'El Oued, alors que pour les régions restantes, il aura lieu jeudi. Le directeur des libertés générales et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales Mohamed Talbi a rappelé dimanche que le dispositif réglementaire, technique et logistique mis en place pour cette élection, a été renforcé par des mécanismes et autres garanties à même de faire de la présidentielle algérienne un événement conforme aux standards internationaux.



## Tamanrasset, Ouargla, Tindouf, Illizi, Adrar, Béchar...

• Les populations des wilayas du Sud, vivant en zones nomades et enclavées, ont commencé à voter, lundi matin, au niveau des bureaux itinérants mis à leur disposition pour élire leur candidat en lice pour la présidentielle du 17 avril, et ce en présence de représentants des candidats.

L'opération de vote, avancée réglementairement de 72 heures avant le scrutin pour certains bureaux itinérants prévus pour les régions éloignées, a débuté dans des conditions normales à travers les 46 bureaux itinérants mobilisés par les directions de la réglementation et des affaires générales (Drag) des wilayas de Ouargla, Illizi, Tamanrasset et Tindouf.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été réunis pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions.

Les caravanes de bureaux itinérants qui se sont ébranlées dimanche dans les wilayas précitées devront sillonna les zones enclavées disséminées à travers les territoires de ces wilayas à la rencontre des électeurs portés sur leurs listes, en vue de leur permettre d'accomplir leur devoir électoral et de se prononcer sur leur favori parmi les six candidats en lice pour la présidentielle de 2014.

Dans la wilaya de Ouargla, le vote pour cette présidentielle a débuté lundi au niveau de deux bureaux itinérants désignés pour la commune frontalière d'El-Borma (Berrekaiez et Rhourd El-Bague), qui

comptent 1 243 inscrits sur leurs listes électorales, ont indiqué les responsables de la wilaya.

Onze bureaux itinérants sont également mobilisés dans la wilaya d'Illizi, pour silloner, 72 heures avant le scrutin dans le reste du pays, les zones reculées à la rencontre de leurs 4 886 électeurs, dont 1 562 électrices, a indiqué le Drag d'Illizi.

M. Boubekeur Chaïeb a fait savoir que ces bureaux itinérants sont encadrés par 77 agents et 22 représentants des candidats. Cinq (5) bureaux ont été retenus pour la commune de Djant, quatre (4) pour celle de Bordj El-Haouès et deux (2) autres pour la commune de Bordj Omar Driss.

Selon le même responsable, 34 506 électeurs sont inscrits sur le fichier électoral de la wilaya d'Illizi, répartis sur 92 bureaux de vote fixes et itinérants. Concernant la wilaya de Tindouf, le vote a débuté au niveau de 11 bureaux itinérants comptant un corps électoral de 8 400 inscrits, à travers les territoires des communes de Tindouf et Oum-Laâssel, encadrés par 55 agents, en présence des représentants des candidats en lice, a indiqué le Drag de Tindouf. Sept (7) de ces bureaux itinérants ont été retenus pour la commune d'Oum-Laâssel et les zones qui lui sont rattachées (Oum-Laâssel, Hassi Mounir, Ahouaouch, Bouokba, Oued El-Kheïreb, Hassi El-Beida et Oued Talh) et quatre (4) autres bureaux itinérants pour les électeurs des régions de

Tindouf qui comprend également les zones de Hassi Ennagua, Djebilet, Chenachène et Tafagoumt.

Dans l'extrême Sud du pays, Tamanrasset, l'opération de vote pour l'élection présidentielle du 17 avril a débuté, 72 heures avant le scrutin au niveau national, au niveau de 22 bureaux itinérants, sur les 34 bureaux itinérants prévus dans cette wilaya pour cette échéance électorale.

Les électeurs des régions éloignées de la commune de Tamanrasset qui compte sept (7) bureaux itinérants ont commencé à accomplir leur devoir électoral dans des conditions normales pour choisir leurs candidats en lice pour ces présidentielles.

Les caravanes de bureaux itinérants sillonnent les zones éparpillées sur le territoire de la commune du chef-lieu de wilaya, dont les zones d'Amsel, Tiguenaouine, Ifieg, Ighrembit, Tihefet, Indeleg et Tihaouia, a indiqué le Drag, M. Mustapha Boussouar.

Le même responsable a fait part de la désignation de quatre (4) bureaux itinérants pour la région d'Idelès, et autant d'autres pour In-M'guel, deux (2) bureaux itinérants pour la commune de In-Salah, deux (2) pour la région éloignée de Tazrouk, deux (2) pour celle de Tit, un (1) autre pour la région frontalière de Tin-Zaouatine. **APS**

# PRÉSIDENTIELLE 2014



## M. Brahmi reçoit la délégation d'experts de l'ONU

**Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (Cnse), Lachemi Brahmi a reçu lundi à Alger la délégation d'experts de l'organisation des Nations unies (ONU), venue en Algérie dans le cadre du suivi de l'élection présidentielle du 17 avril.**



Ce panel d'experts qui répond à l'invitation du gouvernement algérien, est conduit par Tadjoudine Ali Diabacte, directeur adjoint de la division de l'assistance électorale, accompagné de deux autres membres du département des affaires politiques de l'ONU. Durant son séjour (du 10 au 20 avril), la mission d'experts de l'ONU rencontrera l'ensemble

des acteurs électoraux notamment, le Gouvernement, les structures chargées de l'organisation, de la supervision et de la surveillance des élections, des partis politiques, les organisations de la société civile y compris celles qui représentent la femme ainsi que les médias et les observateurs.

## BELKHADEM À SIDI BEL-ABBÈS Le vote pour Bouteflika exprime un accord pour le parachèvement des processus de réconciliation et de développement

M. Abdelaziz Belkadem, représentant du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika, a affirmé, dimanche après-midi à Ras El Ma (Sidi Bel-Abbès), que le vote pour ce dernier exprime un accord pour le parachèvement des processus de la réconciliation nationale et de développement et la consolidation de la place de l'Algérie dans le concert des nations.

Animant un meeting au complexe sportif de proximité de cette commune, il a souligné que ces processus, qui ont fait de grands pas lors des trois mandats du président Bouteflika, nécessite d'être renforcés davantage.

M. Belkadem a rappelé au passage que l'Algérie a connu, durant la décennie noire, toutes formes de souffrances sur les plans sécuritaire, économique et social et que le président Bouteflika a tenu ses promesses quant à l'arrêt de l'effusion de sang, l'institution de la paix et de la sécurité et le recouvrement du rôle leader de l'Algérie sur le plan international. Abordant les réalisations à l'ère du président Bouteflika, il a fait re-



marquer que l'Algérie est aujourd'hui un «énorme chantier», appelant à la multiplication des efforts de tous pour diversifier l'économie et par conséquent développer l'agriculture et l'industrie et d'autres secteurs d'activité.

Répondant à ceux qui doutent de l'intégrité de l'élection et ceux qui appellent au boycott, M. Belkadem a affirmé que les urnes décideront et qu'il faut accepter leur verdict et respecter le choix du peuple le 17 avril, déclarant que «le peuple est totalement conscient de l'importance de ce rendez-vous électoral».

Le même orateur s'est déclaré confiant que le peuple algérien qui sortira voter le jour du scrutin «renouvelera sa confiance en cet homme (Bouteflika) qui a contribué à l'instauration de la sécurité et à la stabilité dans le pays et qui a tenu toutes les promesses faites aux enfants de ce pays».

M. Belkadem a appelé, au terme de ce meeting, les citoyens à voter en masse le jour du scrutin et à «mettre en échec les desseins de ceux qui tentent de semer le désespoir».

## Un dispositif préventif approprié pour sécuriser le déroulement du scrutin dans la vallée du M'zab

Un dispositif préventif approprié pour sécuriser le déroulement du scrutin pour la présidentielle 2014 sera mis en place dans la vallée du M'zab, a déclaré lundi à l'APS le wali de Ghardaïa. Toutes les dispositions ont été prises pour la protection des locaux, les centres et bureaux de vote, afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions, a assuré M. Mahmoud Djemaâ.

Pour éviter tout incident susceptible de perturber le scrutin du 17 avril prochain, qui se tient à Ghardaïa sur fond conflictuel marqué par des échauffourées entre groupes de jeunes et où le spectre de l'affrontement continue à planer, un dispositif sécuritaire renforcé sera déployé dans et aux abords des bureaux de vote, a-t-il souligné.

Évaluant les préparatifs de l'élection à travers la wilaya, notamment dans les communes touchées par les derniers événements (Ghardaïa-ville, Bourouma, Daya Ben Dahoua et Berriane), le wali de Ghardaïa a indiqué que l'ensemble des 549

bureaux répartis sur 123 centres de votes que compte la wilaya seront dotés d'urnes transparentes, d'encre indélébile ainsi que d'équipements informatiques (ordinateurs, onduleurs, imprimantes).

En matière de moyens de communication, un renforcement des réseaux de communication et de transmission à travers la création de lignes téléphoniques provisoires et le rétablissement des lignes et réseaux affectés par les événements, sont en cours de réalisation, a ajouté M. Djemaâ.

A quelques jours de l'élection présidentielle, le wali a tenu à rassurer que plus de 5 000 agents et auxiliaires d'autorités et fonctionnaires seront mobilisés pour garantir un bon déroulement de l'opération électorale entourée de toute garantie de transparence. Le corps électoral de la wilaya de Ghardaïa compte 209 993 électeurs et électrices, dont 45,2% âgés de moins de 40 ans.

APS

## Leçons de campagne

O. Larbi

**A présent que les clamours se sont tuées, il est possible de marquer un arrêt, de prendre de la hauteur, du recul...**

22 jours durant, les candidats à l'élection présidentielle, leurs mandants, les cadres de chaque parti ont sillonné le territoire national, à la rencontre des citoyens et électeurs dans une démarche de démocratie directe qui a mis au jour la soif de débats et d'informations politiques en direction des populations plus habituées aux fastidieuses luttes en vue de contrôler les organisations en évitant les adversaires du moment. Du point de vue de la pratique, l'association des populations à discuter d'un bilan, de la présentation de connaissances des programmes des candidats, bien ou mal incarné par le candidat ou ses représentants, cette association est une très bonne chose car elle inscrit la sanction des urnes comme juge ultime des engagements des uns et des autres. C'est lorsque ce pouvoir de sanction est rendu possible par le débat et l'information que le vote devient une arme décisive. Si les citoyens se sont rendus en masse aux meetings, ont répondu aux sollicitations des candidats ou des animateurs de campagne lors de ce qui a été appelé « travail de proximité », c'est que le citoyen algérien est politisé, qu'il sait ce qui se passe : les enjeux de l'élection et ses conséquences, mesurant, pesant le pour et le contre dans son choix le jour du vote, devant l'urne. Cette campagne a mis en compétition des bilans, des programmes, des méthodes de travail, des styles qui pour être différents ont tendu à convaincre, à mobiliser, à entraîner. De fait chaque candidat ou ses représentants se sont félicités de l'accueil populaire, de l'apparition de nouveaux acteurs dans l'action au quotidien. Dans les cercles proches du noyau dur des directeurs de campagne, des jeunes ont vécu leurs premiers baptêmes du feu électoral, non sans appréhension ou émotion : face à l'assemblée des partisans dont il faut satisfaire les attentes et les enthousiasmes, le jeune cadre découvre les arcanes et l'art de la maîtrise oratoire. Dans les équipes de campagne, il y a les « habitués », ceux qui ont déjà participé à 3, 4 ou même 5 campagnes, pas toujours dans le staff du même candidat : ils sont unanimes à observer que cette campagne électorale est la plus animée, la plus passionnante, la plus formatrice, la plus bénéfique pour le peuple démocrate. Il est instructif pour le citoyen conscient d'apprendre comment se répartissent les tâches et les missions au sein d'une direction nationale de campagne et au sein d'un parti qui soutient un candidat : il y a des approches comparables avec des rappels des positions du parti concerné quand cela est nécessaire. Les algériens ont pu se rendre compte que l'alliance au sommet des partis qui soutiennent la candidature du président sortant s'est répercute à la base, alors que quelques semaines auparavant, les identités particulières l'emportaient sur toute autre considération. Cette campagne fait du citoyen algérien le protecteur de ses nouvelles avancées démocratiques : qui pourra empêcher le jeune, la femme, le retraité, le chômeur, le fellah, l'ouvrier manuel ou intellectuel d'exprimer ses idées ? Ses propositions, Ses colères ? Le citoyen sera reconnaissant à tous les candidats d'avoir ouvert la voie à ce respect de l'Autre, à l'inviolabilité de ses convictions et de ses croyances. Il est un fait que les composantes de la personnalité algérienne ont été épargnées par les polémiques qui émaillent les campagnes électorales. Islam, amazighité, arabité ont gagné leur consécration dans cette campagne, ce qui augure la capacité à entrevoir des progrès certains dans le vivre ensemble apaisé. Au titre des acquis, malgré quelques excès dus à la « fougue de la jeunesse », les médias algériens ont apporté leur contribution au débat politique. Dans l'ensemble les positionnements des titres de la presse écrite et radiophonique ont peu varié, ce qui marque une stabilité des opinions politiques dans la société. Les chaînes de TV publiques et privées ont, dans l'ensemble, tenté de se présenter une chance d'accéder au statut de chaînes d'informations généralistes en faisant preuve d'esprit critique si l'on excepte certains dépassements de ton- et de professionnalisme en couvrant presque équitablement la campagne de chaque candidat. Ces éléments sont autant de promesses pour édifier une société qui s'intéresse à ses problèmes et se donne les moyens de les maîtriser, ils confortent les engagements des candidats sur tous les plans.

## UNIVERSITÉ

**1<sup>er</sup> Salon de l'étudiant algérien en juin à Alger**

La première édition du Salon de l'étudiant algérien se tiendra les 7 et 8 juin prochain à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediene (Usthb) à Alger, ont annoncé lundi les organisateurs.

Organisé par l'agence de communication «The Graduate», le Salon se présente comme «un espace dynamique offrant de nombreuses opportunités aussi bien pour les futurs apprenants que pour les organismes de formation», selon un communiqué.

Son principal objectif est de «permettre la rencontre des acteurs de la formation, algériens et étrangers, (établissements de formation, écoles spécialisées, universités, enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques et d'orientation, etc.) avec une population d'apprenants, toutes catégories et niveaux confondus», a-t-on ajouté de même source.

Le Salon vise aussi à permettre aux acteurs de la formation et aux apprenants de «trouver dans un même espace toutes les réponses à leurs questions, mais surtout de leur ouvrir des perspectives», a précisé le communiqué.

Cet événement inédit en Algérie, s'adresse aussi à «ceux qui sont en prospection de séjours linguistiques dans des pays tels que le Royaume-Uni, le Canada ou encore les Etats-Unis», selon les organisateurs qui estiment à «25 000 le nombre d'étudiants algériens en moyenne qui quittent chaque année le pays pour rejoindre des universités et autres grandes écoles à l'étranger».

La France représente le premier pays d'accueil d'étudiants algériens où «23 735 étudiants ont été reçus pour l'année universitaire 2011-2012», selon des chiffres fournis dans le communiqué, qui rappelle, par ailleurs, que de «nombreuses écoles ouvrent chaque année en Algérie, qu'elles soient nationales (publiques et privées) ou étrangères pour offrir des formations diplômantes et/ou qualifiantes».

## FINANCE-BANQUE

**L'excès de liquidité en Algérie pourra «disparaître» vers la fin du premier semestre 2014**

L'excès de liquidité enregistré au sein de la sphère bancaire algérienne ces dernières années est en «nette diminution» et pourra «disparaître» complètement vers la fin du premier semestre 2014, a affirmé lundi à Alger le délégué général de l'Abef, Abderezak Trabelsi. Dans une déclaration à l'APS, le représentant de l'association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) a assuré qu'il n'y a aucun excès de liquidité sur le marché monétaire.

«C'est vrai qu'il y eu un excès de liquidité ces dernières années au sein de nos banques mais il a commencé à baisser (...) et pourra disparaître vers la fin du premier semestre de 2014», a indiqué M. Trabelsi, précisant que ce phénomène relevait d'une situation tout à fait «normale et cyclique» au sein de toute sphère bancaire.

«Il faut se féliciter de cela (niveau d'excès de liquidité) par ce que ce niveau est assez élevé chez nos voisins marocains et tunisiens» a dit M. Trabelsi.

Cet excès de liquidité s'explique, selon M. Trabelsi, par la baisse de la demande de financement publique. «Mais avec les projets d'investissement publics engagés ces dernières années, cet excès a baissé significativement, surtout que l'autorité de régulation monétaire vise en parallèle à la faire réduire».

**APS**

## Transport

**Air Algérie inaugure sa nouvelle desserte vers Lisbonne au départ d'Alger**

Ce vol intervient «dans le cadre d'un programme qui comprend aussi un second vol effectué tous les jeudis afin de faciliter les échanges avec le Portugal», a indiqué le P-DG d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulif.

Lors d'un point de presse à Lisbonne, M. Boulif a souligné que ce vol offre de nouvelles opportunités pour les communautés des deux pays d'effectuer leurs déplacements.

Cette destination, a-t-il poursuivi, a une importance pour Air Algérie car le Portugal est proche des pays du nord de la Méditerranée comme il constitue un hub vers l'Afrique lusophone.

Cette nouvelle ligne offre des opportunités pour la découverte des deux pays aussi bien par les touristes que par les hommes d'affaires, a encore ajouté le premier responsable du transporteur national.

«Beaucoup de personnes ont travaillé dur pour aboutir à ce partenariat qui nous satisfait», a fait remarquer M. Boulif tout en rappelant que les ambassadeurs des deux pays, présents à l'événement, ont aussi contribué à la concrétisation de ce pro-

jet. L'avion qui a atterri lundi à Lisbonne à 10h10 après une heure et 40 minutes de vol, avait à son bord, outre les membres de la communauté algérienne au Portugal, de nombreux invités ainsi que les ministres des Transports et du Tourisme, respectivement, Amar Ghoul et Mohamed Amine Hadj Saïd.

A Lisbonne, la délégation officielle a eu des entretiens avec le ministre portugais de l'Economie, Antonio Pires de Lima et avec le secrétaire

d'Etat à l'Investissement, à l'Innovation et à la Compétitivité, Pedro Consuos.

Le ministre du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd a indiqué que le Portugal et l'Algérie ont beaucoup de similitudes et que cette nouvelle ligne est venue établir «un nouveau pont entre les deux pays pour faciliter le flux touristique dans les deux sens alors que d'autres projets peuvent être réalisés ensemble».

«Nous sommes sur le point de signer un accord de coopération sur la promotion, l'échange d'information et la formation dans les mois prochains et nous signerons aussi un accord dans le domaine de l'artisanat», a-t-il fait savoir.

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a souligné que l'inauguration de cette ligne est un atout «pour consolider les bonnes relations économiques et politiques entre les deux pays. Selon M. Ghoul, l'Algérie va renforcer ce vol par d'autres destinations vers le nord du Portugal. «Le ministère va prendre en charge convenablement l'accord aérien et l'accord maritime ainsi que l'accord sur le transport terrestre» avec le Portugal pour encourager le tourisme et les relations d'affaires. Le ministre portugais de l'Economie, Antonio Pires de Lima a indiqué qu'il s'attend à ce que ce premier vol puisse contribuer à l'essor des échanges entre les deux pays. En ce qui concerne le tarif, le billet est proposé à 19 900 DA aller-retour, ce qui est jugé satisfaisant par les premiers voyageurs interrogés à bord de l'avion qui transportait aussi des travailleurs et des cadres des compagnies portugaises opérant en Algérie.



## HABITAT

**20 000 logements relevant du programme Aadl/Cnep livrés incessamment**

Près de 20.000 logements relevant du programme Aadl/Cnep devraient être livrés incessamment à lundi, à Alger, le P-DG de Assur-Immo, filiale de la Cnep-Banque, M. Mokhtar Bouafit. «Sur un programme totalisant 65 000 unités, 19 600 logements sont achèvés et devraient être affectés à leurs bénéficiaires», a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale. Détailant les programmes achevés, M. Bouafit a cité entre autres les sites de Constantine (4 300 logements), Tipaza (1 350 logements), Bir el Djir-Oran (733 logements) et Bouira (600 logements).

Près de 23 000 autres logements relevant de ce même programme sont également en cours de réalisation et devraient être livrés prochainement a-t-il encore annoncé. Evoquant la genèse du programme Aadl/Cnep, le P-DG de Assur-Immo, a rappelé que celui-ci a été initié en 2002 pour répondre à une forte demande des citoyens après l'arrêt de la formule Aadl.

Interrogé sur les retards enregistrés dans la réalisation du programme Aadl/Cnep, M. Bouafit a admis que le lancement des projets a été entravé par de sérieuses lourdeurs bureaucratiques. Le démarrage des projets n'a été effectif qu'au début de l'année 2006, a-t-il ainsi expliqué, ajoutant que les chan-

tiels se sont trouvés plusieurs années durant (2008-2009) bloqués en raison du retard enregistré dans la mise à niveau du prix du m2 et de dysfonctionnements dans la prise en charge du dossier des VRD. «Ces différents écueils sont aujourd'hui levés grâce aux sages décisions arrêtées par les responsables du secteur», a admis M. Bouafit.

Abordant la question de l'outil de réalisation, il a par ailleurs affirmé que la préférence dans le choix des entreprises de réalisation allait naturellement vers les opérateurs nationaux, ajoutant cependant que pour les projets de plus de 500 logements, peu d'entreprises locales pouvaient répondre aux exigences du cahier des charges.

S'agissant de la clientèle ciblée par son entreprise, M. Bouafit a précisé que son programme concerne au premier chef les populations justifiant de revenus moyens.

«Nous livrons des logements à un prix unitaire relativement bas (2,8 millions de dinars)» a-t-il ainsi expliqué, tout en s'interrogeant «si Assur-Immo ne dérangeait pas, de ce fait, les intérêts de certaines parties qui s'adonnent à la spéculation immobilière».

## CNAS

**Un système de déclaration des cotisations de sécurité sociale via Internet mis en place**

La télé-déclaration, un nouveau système de déclaration des cotisations de sécurité sociale via Internet sera mis à la disposition des employeurs à partir de mardi par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), a-t-on appris lundi auprès de cet organisme relevant du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale.

Ce nouveau service, inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'allègement des procédures administratives dans un souci de lutte contre la bureaucratie, offre à travers le site Internet de la Caisse nationale de recouvrement des cotisations de sécurité sociale «www.cnrss.dz», «un accès sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7», a expliqué à l'APS le directeur général de la Cnas, Hafed Choukri-Bouziani.

«L'ensemble des employeurs sont priés de se rapprocher des services de leur agence Cnas d'affiliation afin d'acquérir un mot de passe qui leur permettra d'accéder à leur compte pour effectuer en ligne la déclaration des cotisations mensuelles ou trimestrielles de leurs employés sans se déplacer comme par le passé», a-t-il ajouté.

M. Choukri-Bouziani a expliqué que la télé-déclaration permettra aussi aux employeurs d'«effectuer la déclaration des mouvements des salariés (EMS) qui est affichée juste après la déclaration de cotisations afin que l'employeur puisse indiquer les éventuelles entrées et/ou sorties de salariés».

La télé-déclaration qui représente pour le Dg de la Cnas «un moyen simple et rapide adapté aux besoins des employeurs pour le respect des échéances

sans se déplacer», permettra également à l'employeur de «procéder au téléchargement et à l'analyse de la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS) en un seul traitement».

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration et la modernisation des services de la Cnas, qui gère des prestations pour plus de 30 millions d'assurés sociaux, M. Choukri-Bouziani a annoncé l'activation à distance de la carte chiffrée qui «sera opérationnelle durant le mois de novembre 2014».

Il a annoncé, dans le même contexte, une nouvelle procédure décidée pour réduire, à 30 jours au maximum, la durée de la restitution des cartes chiffrées aux assurés dans l'ensemble des 48 wilayas de l'Algérie et ce, après étude et analyse des recours reçus.

## INFORMATIQUE

**Nécessité pour les entreprises de se prémunir contre les menaces**

Des experts en informatique ont souligné dimanche à Alger la nécessité pour les chefs d'entreprises de se prémunir contre les menaces auxquelles sont exposées leurs entreprises en matière de réseaux informatiques et de systèmes d'information.

Lors d'une rencontre-débat sur «la cybersécurité dans l'entreprise», organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), professionnels et experts ont invité les entreprises à «se doter d'une véritable stratégie en matière de sécurité contre la cybercriminalité». La notion de la cybercriminalité est utilisée pour indiquer toutes les infractions pouvant être commises sur un système informatique ou d'information d'une entité ciblée, tel qu'un gouvernement, une banque, ou encore une entreprise.

«Une cyber-attaque, interne ou externe, peut causer d'énormes dégâts économiques. Un attaquant peut être un pirate, un hacker ou un concurrent», ont averti des spécialistes. Bien qu'en Algérie, le phénomène n'ait pas encore pris de l'ampleur, les chefs d'entreprises doivent penser à sécuriser leur patrimoine (données et informations), ont estimé des experts.

Selon Mme Hind Benmiloud, avocate en droit des affaires «personne n'est à l'abri. Les petites comme les grandes entreprises algériennes dans tous les secteurs d'activités sont concernées et doivent toutes être dotées d'un système de prévention contre ce genre de crime économique».

Elle a préconisé d'adopter au sein des entreprises une «charte informatique» introduisant l'obligation de la confidentialité pour les employés, qui les exposeront à de poursuites judiciaires en cas de non-respect de cette règle. Dans ce sens, Mme Benmiloud a évoqué l'existence en Algérie depuis 2004 d'un cadre juridique qui prend en charge le règlement des délits en matière de cybercriminalité mais a déploré, néanmoins, son «insuffisance».

Elle a appelé au renforcement de ce dispositif et surtout à «mettre en place les offices prévus par les textes de loi», citant l'exemple de l'office de lutte contre la cybercriminalité créé en 2009, non installé jusqu'à ce jour. Selon M. Ali Kahlane, docteur en informatique et président de l'association des fournisseurs de service Internet (AAFSI), les entreprises algériennes ainsi que les autres entités faisant souvent l'objet de cyber-attaques doivent être conscients de l'importance de la cybersécurité et des enjeux qu'elle présente.

«Une cyber-attaque peut bloquer toute une centrale électrique d'un pays», a-t-il averti. De leurs part, des chefs d'entreprises ayant pris part à cette rencontre ont manifesté de l'intérêt et ont souhaité être associés à l'élaboration des textes juridiques en la matière.

## HABITAT

**Associer le privé dans la réalisation des nouveaux pôles urbains**

**L'implication des opérateurs économiques privés et l'encouragement des initiatives en matière d'investissement dans le cadre de la concession au niveau des nouveaux pôles urbains en réalisation ont été mis en exergue, dimanche à Labiodh Sidi Cheikh (El-Bayadh), par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.**

S'exprimant lors de la visite du nouveau pôle urbain de cette commune, le ministre a affirmé que l'Etat prend en charge la réalisation les différents programmes d'habitat et d'urbanisme, notamment à caractère social, et qu'il appartient d'impliquer les opérateurs privés par des investissements dans les projets à caractère commercial, selon une approche économique équilibrée.

Après avoir écouté une présentation du projet, en cours de réalisation, du nouveau pôle urbain de la ville, M.Tebboune a insisté sur la nécessité de respecter le cachet architectural tenant compte des spécificités de la région et à adopter des programmes d'habitat de type individuel ou à un étage, soulignant, à ce titre, la disponibilité des assiettes foncières. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de conférer au



nouveau pôle urbain un aspect complémentaire où il est aussi tenu compte de la présence de l'ensemble des communités, y compris les aires récréatives et les jardins publics en tant que poumon de ces nouvelles cités, ainsi que des conditions de fonctionnalité tels que la largeur des routes et des trottoirs et les outils urbanistiques permettant à la ville de se projeter sur l'avenir.

Le projet de pôle urbain de Labiodh Sidi Cheikh s'étend sur une superficie de 364 hectares, où sont projetés près de 10 000 unités de logements de différentes formules, en plus des édifices publics et installations vitales, tels qu'un hôpital de 80 lits, cinq collèges

d'enseignement moyen, deux lycées et diverses structures administratives assurant des prestations de proximité au citoyen, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Sur le même site, M.Tebboune a inspecté un projet de 320 logements de type public locatif, pour lequel a été consacrée une enveloppe de 698 millions DA, dont le chantier est à 75 % d'avancement de ses travaux et devant être livré en juillet, selon sa fiche technique. Le ministre a poursuivi hier sa visite de travail dans la wilaya d'El-Bayadh par l'inspection d'autres installations et projets relevant de son secteur.

## URBANISME

**Révision du cadre réglementaire avant juin**

Le cadre législatif et réglementaire du domaine de l'urbanisme et de l'architecture fera l'objet d'une révision profonde avant juin prochain, a annoncé dimanche un responsable au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

«Une refondation du cadre législatif et réglementaire dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, devenu obsolète, sera proposée avant la fin du premier semestre 2014», a indiqué à l'APS le directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture au sein du ministère, Mohamed Rial.

Un groupe de réflexion, réunissant les représentants des administrations centrales et locales ainsi que le Conseil national de l'Ordre des architectes (Cnoa) avait été mis en place afin de proposer une «refondation progressive» du cadre réglementaire dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Selon M. Rial, «cette révision s'impose», du fait que la législation en vigueur ne répond plus aux exigences de l'urbanisme moderne et du développement socio-économique accéléré que connaît le pays».

«La législation en cours a été conçue dans un esprit coercitif et illusoire dans la mesure où elle n'a pas produit les effets attendus en terme de maîtrise de la croissance urbaine et d'amélioration de la qualité de notre urbanisme», a-t-il martelé.

Le caractère insuffisamment élaboré de ses instruments a rendu nécessaire la révision de cette législation qui remonte à 1990, a expliqué M. Rial. Le concept de ces instruments, no-

tamment le Pdau (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) et le Pos (Plan d'occupation des sols), doit être «reconsidéré pour en faire des «instruments efficaces de projection, de planification, de création de villes nouvelles et de croissance de celles qui existent dans une approche intégrée».

Des projets de décret pour la révision de ces deux instruments, a-t-il poursuivi, ont été élaborés en concertation avec le Cnoa et transmis pour enrichissement aux walis, directions centrales, organismes sous tutelle du ministère, universités (USTHB-Epau), chambre nationale des notaires et autres institutions.

«Les actions engagées visent à alléger les procédures notamment en terme de délais et de contenu des documents à fournir», a-t-il ajouté. Concernant l'amélioration urbaine, le directeur a souligné la nécessité d'un encadrement en matière de normes permettant d'atteindre les objectifs de qualité.

À ce titre, des cahiers de charge spécifiques pour la normalisation des différents travaux (perfection des trottoirs, routes, mobilier urbain, assainissement) sont en voie de finalisation par le ministère en collaboration avec le Cnoa, le Cnerib (Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment), le groupe Genest et les directeurs de l'Urbanisme.

«Dans le même esprit, l'habitat rural groupé ne pourra à l'avenir être développé que de manière exceptionnelle, pour éviter qu'il soit synonyme d'habitat précaire en absence de VRD (voies et réseaux divers)», a-t-il préconisé.

**3 500 infractions urbanistiques constatées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014**

Plus de 3 500 infractions urbanistiques ont été constatées durant le premier trimestre 2014, a-t-on appris dimanche auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

«Les infractions en matière d'urbanisme constatées par les agents habilités par le secteur ont atteint 3 559 infractions dont 96% concernent des constructions sans permis de construire. Le reste des infractions est lié à des constructions non conformes aux permis de construire, a précisé à l'APS le directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture au ministère de l'Habitat, Mohamed Rial.

Suite à ces infractions, les autorités ont décidé de démolir 126 constructions et de saisir la justice sur 128 cas, selon ce responsable qui souligne que 75 poursuites judiciaires ont été engagées. «Beaucoup d'insuffisances en matière de contrôle notamment le taux faible d'exécution de démolition, la lenteur de l'exécution des décisions de justice et les procès-verbaux qui ne sont pas suivis d'effets», a-t-il regretté.

Il a déploré, en outre, le manque d'effectif en charge de contrôle et l'absence d'autres agents aux côtés de ceux du

secteur de l'habitat. Partant de ce constat, a-t-il poursuivi, il est nécessaire de revoir les textes relatifs à l'inspection en urbanisme, notamment le décret 06-55 et 09-241 en prenant en compte les textes sur les agents communaux et la police de l'urbanisme.

Par ailleurs, le nombre des actes d'urbanisme délivrés (permis de construire, le certificat d'urbanisme, etc.) a enregistré une «nette progression» durant le premier trimestre 2014 sur une année, s'élevant à près de 27 000 actes délivrés sur 32 000 demandes. Concernant l'opération de mise en conformité et d'achèvement des constructions, le nombre des dossiers déposés au niveau des APC a atteint 312 103, dont 170 761 dossiers ont été transmis aux directions de l'urbanisme et de la construction (DUC).

«Ces dossiers concernent 394 681 logements et 7 302 équipements en cours de régularisation par les commissions locales», a-t-il précisé.

Initiée par la loi 08-15 du 20 juillet 2008, cette opération avait pour objectif essentiel de mettre fin, avant août 2012, aux différentes dérives qui défigurent l'environnement urbain. Ce délai a été reporté à août 2013, puis à

août 2016 suite à un amendement prouvé par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de l'examen de la loi de finance 2014. L'application de la loi 08-15 a connu plusieurs difficultés, explique M. Rial, rappelant que la mise en œuvre de ses dispositions n'a commencé qu'en 2010, après l'adoption des textes d'application et l'installation des différentes commissions en charge.

Pour augmenter la cadence de cette opération, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a donné des directives pour que toutes les constructions publiques soient régularisées avant la fin 2014.

Par ailleurs, un recensement des constructions concernées par la loi 08-15 est actuellement en cours de réalisation pour mesurer l'ampleur du phénomène de constructions inachevées et non conformes et situer les efforts déployés jusque-là par rapport à cette ampleur.

Les autorités locales devraient donc transmettre les résultats de leurs enquêtes avant juin prochain, selon le directeur.

**DJELFA****423 000 quintaux de viandes rouges produits en 2013**

**La campagne agricole 2012-2013, à Djelfa, a été particulièrement prospère pour la filière des viandes rouges, dont la production a atteint un pic de plus de 423 000 quintaux, dépassant de loin les prévisions du contrat de performance, qui avait fixé pour la filière un objectif de 287 620 qx, apprend-on auprès des services agricoles de la wilaya (DSA).**

Ce volume de production, dont la valeur est estimée à 44,551 milliards de DA, a hissé la wilaya à la première place au niveau national, avec une contribution estimée à 9 % du total de la production des viandes rouges, a ajouté la même source.

Selon les chiffres fournis par la DSA, la commune d'Aïn El Ibel (sud de Djelfa) est revenue, pour la deuxième année consécutive, la première commune productive de viandes rouges au niveau national. Les mêmes données font ressortir une croissance constante de la filière, dont la moyenne de production, qui ne dépassait pas les 228 000 quintaux en 2004, a été doublée en une dizaine d'années. Une performance que les spécialistes de la filière attribuent à plusieurs facteurs, dont les plus importants sont le grand nombre d'éleveurs ovins, dont le cheptel global est estimé à trois (3) millions de têtes, outre l'accompagnement assuré par l'Etat, en matière notamment de soutien des prix des fourrages, de l'extension des surfaces de paillage et l'aménagement de réserves de fourrages naturels, en plus de l'intérêt porté au volet de la santé animale.

**La Coopérative de céréales et légumes secs : un outil efficace dans l'accompagnement des éleveurs**

Dans ce cadre, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Djelfa a procédé, entre 2012 et 2013, à la distribution de plus d'un (1) million de qx de fourrage, à des prix soutenus,



au profit de près de 7 000 éleveurs, a indiqué à l'APS son directeur, Mohamed Briki.

L'accompagnement constant de la CCLS aux éleveurs de la wilaya est, également, visible à travers la distribution, à leur profit, de 150 000 qx d'orge, durant le premier trimestre 2014, a ajouté M. Briki, soulignant la «determination de l'Etat à aller de l'avant dans l'accompagnement des éleveurs, notamment, à travers le renforcement des capacités de stockage de la wilaya».

Il a signalé, dans ce sens, la programmation à la réalisation, à court terme, de nouveaux entrepôts pour les céréales, d'une capacité de stockage de 200 000 qx, au niveau de la localité de Hassi Bahbah.

«Ce projet permettra, une fois opérationnel, une facilitation de la distribution des aliments de bétail, ainsi que le stockage des récoltes céréalières», a-t-il expliqué.

**Le complexe régional des viandes rouges : un projet d'importance pour la filière**

Le projet du complexe régional des viandes rouges, avec abattoir intégré, de la commune de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa) fait partie des grands acquis de la wilaya, dont la ré-

ception, programmée pour l'année en cours, assurera une grande disponibilité de viandes rouges, et partant, une forte dynamique commerciale en matière.

D'un coût de 912 millions de DA, le complexe, troisième du genre à l'échelle nationale, devrait permettre, à la première année de mise en exploitation, l'abattage d'une moyenne de 450 000 têtes d'ovins et de bovins/an, soit l'équivalent de 12 000 tonnes de viande rouge destinée à la consommation nationale, parallèlement à l'apprêtage de 624 000 carcasses d'ovins et de bovins/an, pouvant offrir une quantité globale de 16 800 tonnes de viandes rouges, est-il relevé.

Au titre des actions visant à assurer la bonne marche de l'investissement public, la Société de gestion des participations de l'Etat, productions animales (SGP-Proda), initiatrice du projet, s'est réunie, dernièrement, avec des représentants d'Alvar (Algérienne des viandes rouges), de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) et des éleveurs locaux et de régions voisines, afin de garantir l'approvisionnement de cette structure en bestiaux, et de discuter de l'impact attendu de ce projet reflétant les efforts soutenus de l'Etat en direction des éleveurs.

**M'SILA****700 millions de DA pour la construction de 20 marchés couverts**

Un montant de 707 millions de dinars a été mobilisé dans la wilaya de M'sila pour la réalisation durant l'exercice 2014, de vingt (20) marchés couverts, a-t-on appris hier auprès des services de la direction du commerce et des prix (DCP).

Ces marchés qui seront réceptionnés, au plus tard, à la fin de cette année, totalisent 750 carrés destinés principalement à la commercialisation des fruits et légumes, et des viandes blanche et rouge, a précisé la même source.

Ces structures qui contribueront à la résorption du commerce informel, offriront aux consommateurs des espaces propres et adaptés et permettront aux commerçants d'exercer leur activité dans de bonnes conditions. Ces vingt marchés généreront au moins un millier de postes d'emploi stables, a-t-on également affirmé à la direction du commerce.

**AÏN TÉMOUCHENT****Lancement de travaux de raccordement aux réseaux d'électricité**

Des travaux de raccordement de 2 680 foyers aux réseaux d'électricité et du gaz de ville ont été lancés, dernièrement, à travers la wilaya de Aïn Témouchent au titre de l'exercice 2014, a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'ouest (SDO).

Ces travaux représentent la première tranche de ce programme qui touche 390 foyers pour ce qui est de l'électricité et 2 290 autres pour le gaz naturel, au niveau de sept communes sur les 28 que compte la wilaya, a précisé M. Mohamed-Lamine Damouche. Les communes concernées par cette première étape sont celles d'Oued Sebbah, Tamazoura, Terga, Sidi Boumediène, Chentouf, Kihal et Ouled Boujemaa, a-t-on ajouté.

Dans une deuxième tranche qui sera lancée prochainement, 369 foyers seront raccordés au réseau d'électricité et 19 000 autres à celui du gaz naturel, à travers 25 communes, dont certaines seront alimentées en gaz de ville pour la première fois, a souligné M. Damouche.

Parmi ces collectivités locales, on signale celles d'Aoubellil, Aghlal Chentouf et Hassasna. Il est à rappeler que, durant l'exercice de l'année écoulée, 6 351 nouveaux abonnés ont été raccordés à l'énergie électrique et 4 529 au gaz naturel. Les taux de raccordement de ces deux réseaux ont atteint, respectivement, 99,36 et 63%.

**ÉLEVEURS DE BÉTAIL DE TIZI-OUZOU****La direction de l'agriculture fermée hier jusqu'à nouvel ordre**

**KAMEL NAIT AMEUR**

Les éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou ont fermé hier lundi dans la matinée les bureaux de la direction de l'agriculture (DSA). Observant parallèlement un rassemblement devant le siège de la wilaya, ces derniers scandent des slogans dénonçant le manque d'intérêt des autorités et les services concernés. Ces derniers constatent-ils avec amertume et colère, n'affichent aucune volonté de régler les problèmes posés par le collectif des agriculteurs. Plusieurs actions ont pourtant été organisées afin de tirer la sonnette d'alarme sur les problèmes épiniers qui risquent de conduire une grande partie des éleveurs à la faillite.

C'est pourquoi donc, hier sur les lieux les contestataires se disaient prêts à toutes les éventualités. Ils comptent également aller vers un durcissement de leurs actions. Une grève illimitée s'avère justement, selon leurs propos,

inéluctable. Pour rappel, les représentants des éleveurs, ont depuis plusieurs mois, fait savoir leurs revendications aux services concernés. Des promesses ont été données de travailler en concertation à trouver des solutions mais qui sont restées sans résultats probants sur le terrain. En fait, ils réclament une hausse des prix du lait et les subventions accordées par l'Etat. Comme seule et unique moyen d'équilibrer leur balance des dépenses, les éleveurs estiment que le litre de lait devrait passer de 30 à 60 dinars alors que les 12 dinars de subvention devraient passer à plus de 20 dinars. Pour justifier leurs doléances, ces derniers rappellent que les prix actuel des aliments de bétail sont très hauts et risque de nuire à tout ce créneau de la production de lait. Toutefois, il est à noter que ces actions ont à chaque fois comme dommages collatéraux les pénuries récurrentes de lait en sachet. Des pénuries qui sanctionnent gravement les ménages et surtout les enfants.

**BÉCHAR****Mise en service à Béni-Abbes du réseau de distribution de gaz naturel**

Un réseau de distribution public de gaz naturel a été mis en service dimanche dans la commune de Béni-Abbes (Béchar), a-t-on appris de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. L'opération a ciblé dans sa première phase 450 foyers sur un total de 2 030 foyers projetés à travers cette commune de 15 000 habitants, a-t-on précisé. Le réseau de distribution, d'un linéaire de 44,5 km, a nécessité un investissement de

plus de 188 millions de DA, a-t-on indiqué. La mise en service de ce projet énergétique, inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de généralisation de l'utilisation du gaz naturel, va mettre un terme aux contraintes d'approvisionnement en bouteilles de gaz butane, et contribuera au développement de plusieurs activités économiques et industrielles dans cette région située à 241 km au sud de Béchar, a-t-on souligné. La région a aussi béné-

nifié d'un projet pour le renforcement de ses capacités de production d'énergie électrique par sa connexion à un nouveau groupe électrogène d'une puissance de 60/30 KVA. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la boucle Abadla, Béni-Abbes, Taghit et Igli, dans le but d'une sécurisation totale de l'approvisionnement des populations de la région en électricité.

APS

## ALGER

## Arrestation de 3 traquants de drogue

**Trois (03) individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue (cannabis) ont été arrêtés le 31 mars par les éléments de la police judiciaire de la sûreté d'El-Harrach (Alger).**

Les éléments de la police judiciaire ont agi sur la base d'informations qui leurs sont parvenues, selon lesquelles un individu s'adonnait à un trafic de drogue dans la cité La Montagne (Alger) à bord de son véhicule, indique un communiqué de la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Des investigations lancées par les mêmes services ont permis de prendre deux individus en flagrant délit de vente de drogue (482 g). Après enquête, les instances compétentes ont identifié le principal instigateur, ajoute la même source.

Vu l'importance de l'affaire, les éléments de la police ont fait, sur mandat



judiciaire, une perquisition au domicile du principal inculpé. Une opération qui a permis la saisie d'une importante quantité de cannabis (8.830 kg).

Les trois prévenus ont été présentés le 8 avril devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey qui a ordonné leur placement en détention préventive. Par ail-

leurs, les mêmes services ont mené une opération similaire à la cité La Montagne où un individu qui s'apprétrait à vendre 3.700 kg de cannabis a été arrêté.

L'inculpé a été présenté mercredi devant le procureur de la République d'Hussein Dey qui a ordonné sa mise en détention préventive.

## GHARDAÏA

### L'auteur présumé du meurtre d'un jeune à Berriane placé sous mandat de dépôt

L'auteur présumé du meurtre d'un jeune dans les échauffourées qu'a connues, dernièrement, Berriane (Ghardaïa) a été placé lundi sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de la même localité, avec le chef d'inculpation d'homicide volontaire, a-t-on appris auprès de la cour de Ghardaïa. Le père de l'auteur présumé du meurtre, accusé dans la même affaire de «détention illégale d'arme de chasse» (arme du crime), a bénéficié d'une

liberté provisoire. Quant à son frère, il a été disculpé dans la même affaire, a précisé la même source. L'auteur présumé du meurtre, son père et son jeune frère, se sont constitués prisonniers juste après avoir tiré sur un jeune près de leur domicile, lors des échauffourées qu'a connues vendredi dernier la localité de Berriane et marquées par des actes de destruction, de pillage et d'incendie de locaux à caractère d'habitation et commercial, a-t-on indiqué.

## CONTREBANDE

### Saisie de 13.000 litres de carburant et plus de 14.000 kg de pâtes à Timiaouine et Tindouf

Treize mille (13.000) litres de carburant et 14.200 kg de pâtes alimentaires ont été saisis ces dernières 48 heures par des brigades mixte Douanes-Armée nationale populaire (ANP) et Gardes frontières, à Timiaouine (Adrar) et Tindouf, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes algériennes de Bechar. Cette saisie a été opérée dans deux opérations distinctes, dans le cadre de la lutte contre les réseaux

de contrebandiers et de traquants que mènent les brigades spécialisées des douanes avec la contribution de l'ANP et des Gardes frontières dans les zones frontalieres des wilayas d'Adrar et Tindouf, a-t-on précisé. La première opération a été réalisée au sud de la localité de Timiaouine et a permis l'immobilisation d'un véhicule tout terrain transportant 2.600 litres de carburants, a-t-on indiqué, signalant qu'une amende douanière de

plus de 6 millions de dinars a été infligée au propriétaire du véhicule. La deuxième saisie a été opérée au lieu-dit «Daya El Khadra», dans la région de Tindouf, où a été intercepté un camion transportant 10.400 litres de carburant et la quantité précitée de pâtes alimentaires, selon la même source. L'amende douanière encourue par le propriétaire du camion a été fixée à plus de 13 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source.

## DJELFA

### 370 habitations raccordées au gaz naturel dans la commune de Deldoul

Trois cent soixante-dix (370) foyers ont été raccordés, hier, au réseau du gaz naturel dans la commune de Deldoul, 50 km au sud de Djelfa, a-t-on constaté. Les bénéficiaires ont exprimé leur joie et se sont félicités de cet accès de grande importance, qui leur épargnera l'épreuve d'aller chercher le gaz butane, notamment durant la saison hivernale. Le coût de concrétisation de ce projet est estimé à 368 millions de DA, selon les autorités locales, qui affirment qu'un réseau de transport de cette énergie de 7 km et un autre réseau urbain de 12 km ont été réalisés à cet effet. Le raccordement de la commune de Deldoul au réseau du gaz naturel a contribué à l'élévation du taux de couverture en cette



énergie à travers la wilaya et qui a atteint, selon la direction locale de l'Energie et des mines, 82%. 29 communes, sur un total de 36 que compte la wilaya, et 5 groupements d'habitats ont bénéficié de projets similaires, signale-t-on. Cinq autres communes (El Khemis, Guernini, Sidi Baizid, Ammoura et Oum Laâdham) et le groupement d'habitats Sed Oum Drouâ, soit un total de 2 026 demeures, devraient bénéficier d'opérations de raccordement au gaz naturel dans le cadre du programme de 2014, ce qui augmentera le taux de couverture à 89%, selon la même source.

APS

## KHENCHELA 4 dangereux terroristes abattus

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont abattu dimanche quatre (04) dangereux terroristes dans la commune de Djellal (ouest de Khencela), et récupéré quatre (04) pistolets mitrailleurs kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions.

«Additivement à l'opération d'élimination ce matin de deux terroristes à Tizi Ouzou, ière région militaire, un autre détachement de l'ANP de la V<sup>e</sup> Région militaire a abattu quatre (04) dangereux terroristes aux environs de 16h00, suite à une opération de ratissage dans les monts de la commune de Djellal située à 80 km au sud-ouest de Khencela», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

L'opération s'est soldée aussi par «la récupération de quatre (04) pistolets mitrailleurs kalachnikov et une importante quantité de munitions», conclut le communiqué.

## TISSEMSILT 35 accidents de la circulation durant le premier trimestre 2014 en zones urbaines

### ABED MEGHIT

La sûreté de wilaya de Tissemsilt a enregistré durant ce premier trimestre de l'année en cours, 35 accidents de la circulation routière, faisant un décès et 47 blessés.

Selon une analyse des éléments de la sûreté de wilaya, le facteur humain reste responsable à 90% de ces accidents, et ce, en raison des violations du code de la route, de l'excès de vitesse, du non-respect de la priorité, de la conduite en état d'ivresse, de défaillance mécanique, de l'inattention des piétons et l'état des routes à 10%.

Les brigades de la voie publique de la sûreté de wilaya, intensifient leurs actions de contrôle et de vérifications à travers des barrages, dressés sur les axes routiers de la wilaya, en vue de réduire ce phénomène qui ne cesse d'endeuiller des familles.

## AÏN TÉMOUCHEINT Sûreté de wilaya : arrestation d'un baron de la drogue faisant l'objet de 3 mandats d'arrêt

Un baron de la drogue, activant entre les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen, a été arrêté, hier, à El Malah (9 km de Aïn Témouchent), par les éléments de la 1<sup>re</sup> sûreté urbaine du chef-lieu, indique un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur information, les policiers ont procédé à l'arrestation du nommé B. H. (44 ans), originaire de la ville de Remchi (Tlemcen) et qui faisait l'objet de trois mandats d'arrêt, précise-t-on de même source.

Le mis en cause doit être présenté devant le parquet de Aïn Témouchent, conclut-on. Durant ces deux dernières années, douze barons impliqués dans plusieurs affaires de trafic de stupéfiants et faisant partie des réseaux de drogue ont été arrêtés par les services de police de la wilaya d'Aïn Témouchent.

## Un séisme de 5,6 frappe le Nicaragua

Un puissant séisme d'une magnitude de 5,6 a frappé dimanche soir le Nicaragua, près du lac Xolotan, a annoncé l'Institut nicaraguayen d'études territoriales (Ineter). Le séisme a été enregistré à 5h07 GMT et son épicentre était situé à 1 km du volcan Apoyeque, sur les rives du lac Xolotan de Managua, à une profondeur de 5,4 km. Le séisme a secoué les murs et le sol de toute la capitale, selon Radio Ya.

Plusieurs séismes ont affecté le pays ces derniers jours. Jeudi, un séisme de magnitude 6,2 avait fait un mort et 33 blessés.

## ILES SALOMON Un séisme de magnitude 7,5 enregistré

Un séisme de magnitude 7,5 a été enregistré dimanche au large des îles Salomon, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre, situé à une profondeur de 30 km, a été localisé à 11,5 degrés de latitude sud et 162,1 degrés de longitude est.

## ARABIE SAOUDITE Trop tôt pour établir un lien entre le coronavirus MERS et les chameaux

Le ministre saoudien de la Santé, Abdallah al-Rabiah, a affirmé qu'il était trop tôt pour établir un lien direct entre le coronavirus MERS et les chameaux comme le suggère une étude scientifique.

«Il ne faut pas conclure rapidement que les chameaux transmettent le virus», a-t-il déclaré dans une déclaration publiée hier par le quotidien *Mekka*.

«C'est d'autant plus improbable qu'aucun cas de contamination n'a été traité dans les hôpitaux saoudiens de personnes en contact avec les chameaux», a ajouté le ministre, dont le pays est le premier foyer de la maladie, avec 68 décès sur 189 cas enregistrés depuis 2012.

«Des études, dont certaines menées par le ministère saoudien de la Santé, ont conclu à l'existence d'anticorps propres au MERS chez les chameaux mais il n'y a eu de la part de l'organisation mondiale de la santé (OMS) aucune instruction» pour éviter les contacts avec ces animaux, a relevé M. al-Rabiah.

Selon une étude publiée le 25 février aux Etats-Unis, le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus et à tué des dizaines de personnes au Moyen-Orient, est transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains.

Ce nouveau virus, dit du Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Middle East Respiratory Syndrome, MERS) dans la terminologie de l'OMS, a touché depuis septembre 2012 à l'échelle mondiale 212 personnes, dont 88 sont mortes, selon le dernier bilan de l'OMS.

## ACCIDENT DE LA ROUTE AU MEXIQUE: 36 personnes tuées

Trente-six personnes ont péri dans un accident de la route survenu dimanche dans l'Etat de Veracruz dans l'est du Mexique, ont indiqué les autorités de protection civile locales. L'accident s'est produit dimanche lorsqu'un autocar qui assurait la liaison entre la ville de Villa-

hermosa et la capitale Mexico est entré en collision avec une remorque sur la route entre Isla et Cosoleacaque, dans l'Etat de Veracruz. Selon les enquêtes préliminaires, l'autocar a percute l'arrière de la remorque, qui était stationnée dans la bretelle de la route sans aucun signal, et

a pris feu après. Les quatre blessés ont été transportés dans un hôpital situé à proximité.

Le président mexicain Enrique Pena Nieto a exprimé son regret suite à cet accident et a présenté ses condoléances aux familles des victimes.

# CHANGEMENT CLIMATIQUE Ban Ki-moon appelle les pays du monde à agir de façon rapide et audacieuse

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté dimanche la communauté internationale à agir de façon rapide et audacieuse sur le changement climatique.

«Le secrétaire général demande à tous les pays d'agir rapidement et audacieusement sur le changement climatique, de venir avec des déclarations et actions ambitieuses au Sommet sur le climat à New York le 23 septembre 2014 et de déployer tous les efforts nécessaires en vue de parvenir à un accord global, ambitieux et juridique sur le climat en 2015», indique un communiqué publié au siège de l'ONU par son porte-parole.

Le rapport remis par le Panel intergouvernemental sur le changement climatique (IPCC) affirme que les émissions de gaz à effet de serre dans le monde continuent à augmenter à un rythme accéléré. «L'IPCC conclut que d'urgentes actions sont nécessaires pour limiter la hausse de la température de la planète à deux degrés Celsius et que les actions entreprises maintenant seront beaucoup moins coûteuses que si elles étaient ajournées à l'avenir», selon le communiqué.

D'après l'IPCC, il existe de nombreuses voies permettant de réduire significativement les émissions. «Elles nécessitent le recours à un large éventail de technologies et d'activités, lesquelles contribueront à la



transition du monde vers un avenir à faible émission de carbone et permettront aux économies d'accroître et de prospérer, peut-on lire dans le communiqué.

Le résumé en 33 pages rédigé par 150 experts internationaux et approuvé par 194 gouvernements devra orienter tous les pays ayant accepté de parvenir à un accord avant la fin de l'année prochaine dans le but d'éviter le réchauffement de la planète d'arriver à un niveau dangereux.

L'IPCC mis en place par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en 1988, a publié son dernier rapport dimanche à Berlin, soulignant qu'une évolution des carburants fossiles vers les énergies renouvelables est nécessaire afin d'éviter la hausse du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses et d'autres impacts du réchauffement.

## Les poissons perdent leur instinct de survie avec l'acidification des océans

Les poissons perdent leur instinct de survie avec l'acidification des océans causée par le réchauffement climatique, indique une étude publiée lundi dans la revue *Nature Climate Change*.

Des travaux menés au large de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans des récifs coralliens dotés d'eaux plus acides que la moyenne en raison d'une activité volcanique sous-marine, ont montré un comportement à risque des poissons, allant même jusqu'à être attirés par leurs prédateurs.

«Les poissons évitent en général l'odeur d'un prédateur, ce qui est logique», mais les poissons dans ces eaux acides «commencent à être attirés par cette odeur, ce qui est incroyable», explique le professeur Philip Munday, de l'université australienne James Cook.

«Ils nageaient par ailleurs plus loin de leur abri, ils étaient plus actifs (...), accroissant ainsi le risque pour leur survie car ils sont plus facilement repérables par un prédateur», a-t-il ajouté. Quelque 30% du dioxyde de carbone relâché dans l'atmosphère est absorbé par l'océan, ce qui accroît l'acidité des eaux.

Les eaux étudiées dans le cadre de cette étude ont un taux d'acidité comparable au taux prévu à la fin du siècle dans la plupart des mers du monde.

Selon Philip Munday, les poissons semblent avoir échoué à s'adapter aux conditions d'acidité, bien qu'ils vivent dans ce milieu depuis leur naissance.

Les recherches ont été menées par le centre de recherches sur les coraux de l'université James Cook, l'institut australien de science marine, la Société nationale de géographie et l'Institut de technologie de Géorgie.

## USA

### La Nasa maintient un lancement prévu de SpaceX malgré une panne à bord de l'ISS

La Nasa a décidé de maintenir le lancement prévu de la capsule Dragon opérée par SpaceX en dépit de la panne d'un ordinateur à bord de la Station spatiale internationale (ISS),

annonçant dimanche les responsables du programme.

Le lancement de la fusée Falcon 9 avec à son bord la capsule non-habituée Dragon pour une mission de livraison de fret est prévue à 16h58 (20h58 GMT) depuis le complexe spatial de Cap Canaveral, en Floride, a affirmé Hans Koenigsmann, vice-président de SpaceX.

Les services météo prévoient une probabilité de 80% d'avoir des conditions météorologiques favorables pour le lancement, le troisième

opération par la société privée et qui avait à l'origine été prévu mi-mars.

Une dizaine de MDM sont embarquées à bord de l'avant-poste orbital. Ces ordinateurs commandent une partie des systèmes automatisés de la station. La réparation de l'exemplaire défectueux nécessitera une sortie dans l'espace, selon M. Suffredini. La Nasa est pressée de ravitailler l'ISS, a-t-il confié. «SpaceX transporte un certain nombre d'équipements cruciaux, dont une nouvelle combinaison spatiale, des composants pour réparer les combinaisons» qui se trouvent déjà là-haut, des équipements pour les expériences scientifiques ainsi que de la nourriture.

Les eaux étudiées dans le cadre de cette étude ont un taux d'acidité comparable au taux prévu à la fin du siècle dans la plupart des mers du monde.

Selon Philip Munday, les poissons semblent avoir échoué à s'adapter aux conditions d'acidité, bien qu'ils vivent dans ce milieu depuis leur naissance.

Les recherches ont été menées par le centre de recherches sur les coraux de l'université James Cook, l'institut australien de science marine, la Société nationale de géographie et l'Institut de technologie de Géorgie.

## La communauté nationale à Amman encourage les initiatives visant à faire connaître le patrimoine culturel algérien en Jordanie

*Des membres de la communauté algérienne établie en Jordanie ont appelé, dimanche à Amman, à faire connaître le patrimoine culturel et historique algérien dans le royaume hachémite.*

Approchés par l'APS en marge du scrutin pour la présidentielle 2014, des membres de la communauté nationale ont réclamé la création d'espaces pour faire connaître aux générations monantes les étapes historiques marquantes de l'Algérie et la richesse culturelle de leur pays d'origine.

Dans ce sens, l'attachée culturelle à l'ambassade d'Algérie en Jordanie, Mme Latifa Teraï, a précisé que l'ambassade aspirait à organiser une semaine culturelle algérienne en Jordanie pour mettre en exergue le legs culturel que recèle l'Algérie, à travers des défilés des tenues traditionnelles algériennes qui reflètent les traditions des quatre coins du pays ainsi que les produits de l'artisanat (poterie, broderie, peintures et autres).

L'ambassade a adressé des correspondances aux parties concernées en Algérie et reçu l'accord de principe, a fait savoir Mme Teraï, souhaitant la réa-



lisation de ce projet cette année. Des délégations algériennes composées de troupes théâtrales et d'équipes de sport ont pris part aux festivals et compétitions arabes et internationales organi-

sées en Jordanie. Cela reste insuffisant pour faire connaître les domaines culturels algériens riches et variés, a-t-elle estimé.

APS

## Des écrivains algériens au Salon international du livre et de la presse de Genève

La littérature algérienne, représentée par quatre de ses écrivains, sera présente aux côtés de plus de 800 participants entre romanciers, traducteurs et philosophes suisses et autres, au 28<sup>e</sup> Salon international du livre et de la presse de Genève (Suisse), prévu du 30 avril au 4 mai, annoncent les organisateurs. «Les écrivains arabes face aux défis du moment», thème de la conférence que les Algériens Wassiny Laredj et Ahlem Mosteghamani animeront avec le romancier égyptien Gamel Ghitani sur la liberté d'écrire sous les différentes contraintes dans les pays arabes. Les deux écrivains auront également à présenter avec la romancière syrienne Samar Yazbek, «Voix de femmes, vecteurs de modernité», une autre rencontre sur «les aspirations des



femmes arabes à se libérer des carcans, revendiquant leur modernité».

Par ailleurs, Malek Chebel, anthropologue et écrivain essayiste, spécialiste des questions de l'Islam et du dialogue

interreligieux, animera une conférence sous le thème de «La modernité de l'Islam». D'autre part, le journaliste et écrivain Kamel Daoud animera avec le romancier gabonais Joël Bekalé une rencontre intitulée «La vie littéraire en Afrique», un «tour d'horizon des espaces où se joue la vie culturelle africaine». Parmi les écrivains, philosophes et romanciers prenant part à ce salon, le Syrien Farouk Mardam Bey, le Marocain Tahar Ben Jelloun, Le Franco-Tunisien Meddeb Abdelwahab et le Sénégalais Diagne Souleymane Bachir. Fondé en 1987, le Salon international du livre et de la presse de Genève est l'une des plus importantes rencontres culturelles dans la Suisse francophone accueillant près de 100 mille visiteurs par an, indiquent les organisateurs.

## THÉÂTRE

## Sept pièces produites par le Théâtre régional de Souk Ahras en deux ans d'existence

Le Théâtre régional de Souk Ahras (Trsa) a produit sept (7) pièces pour adultes et enfants depuis son entrée en activité début 2012, a indiqué dimanche son directeur, Azeddine Djabali. «Adam oua el-ouahch», œuvre inaugurale de cette série de productions, a obtenu le prix de la meilleure mise en scène et de la meilleure musique au cours la 5<sup>e</sup> édition du festival culturel national de théâtre pour enfants organisé en septembre 2012 à Khencelia, a-t-il rappelé.

M. Djabali relève avec «satisfaction», l'enthousiasme et la passion qui ont animé les jeunes artistes du Trsa pendant qu'ils montaient les autres pièces, en l'occurrence «El-mouchawahoune», «Chahad oua chahid», «Yakamr oua yebane», «Essaidoune ila asfal» et «El-Kalima el-akhira».

«Rouâa» mise en scène par Tounès Aït-Ali et écrite en français par Randa Kollé de Sétif est la pièce la plus récente de ce jeune théâtre plein d'ambitions. Produite au début de cette année, l'œuvre aborde la condition de femme dans la société algérienne ainsi que les difficultés et les pressions pesant sur elle.

La musique de la pièce a été composée par Salah Samââ et le décor est signé Slimane Bari. Elle est interprétée par trois jeunes comédiennes, Sabrina Kri-



chi, Loubna Nouï et Hadjar Zerougui, et l'artiste Riad Djefaflia. Fort d'un répertoire déjà assez fourni, le Trsa a participé à quatre festivals nationaux dont ceux de Khencelia (2012) et d'Annaba (2012 et 2013), a encore souligné M. Djabali, a indiqué son directeur qui explique le caractère «prolifique» de cette institution par le soutien du ministère de la Culture, des autorités de wilaya et la détermination de son staff.

Les stages de formation organisés par ce théâtre et encadrés par des professionnels des arts dramatiques au profit des jeunes comédiens de la wilaya ont eu un impact réel sur la relance du mouvement scénique dans cette wilaya,

a également indiqué le responsable, soulignant qu'en dépit de la vétusté de ses locaux, ce théâtre, élevé en 2008 au rang de théâtre régional, a accueilli à ce jour 500 spectacles.

De son côté, les responsables de la direction de la culture ont fait état de l'inscription d'une opération de réhabilitation de ce théâtre de 650 places dont la construction remonte à 1931. Les travaux porteront sur la rénovation du système d'étanchéité, l'installation de nouveaux sièges, l'extension de la scène et le renouvellement des systèmes d'éclairage, de sonorisation et de climatisation.

## Le film «Captain America» en tête du box-office nord-américain



Le film «Captain America» occupe pour la deuxième semaine consécutive la tête le box-office nord-américain, selon les chiffres provisoires diffusés dimanche par Exhibitor Relations.

Le film d'action paranoïaque dans la lignée des grands thrillers politiques des années 70 empoche 41,4 millions de dollars entre vendredi et dimanche, pour un total de 159 millions depuis sa sortie la semaine dernière.

À la deuxième place du Top Ten, «Rio 2», le deuxième volet des aventures de drôles d'oiseaux au Brésil fait une entrée remarquée. Le dessin animé récolte 39 millions de dollars. Le suit une autre nouveauté, «Oculus», un film d'épouvante sur une femme qui tente de prouver que son frère n'a pas commis le meurtre dont il est accusé en démontrant qu'il s'agit d'un phénomène surnaturel. Le film recueille 12 millions de dollars, laissant la quatrième place au nouveau film d'Ivan Reitman («SOS Fantômes», «In the Air...», «Draft Day»). Kevin Costner y campe le manager d'une équipe de football américain bien décidé à recruter les meilleurs joueurs lors du célèbre «Draft Day». Le film empoche 9,75 millions de dollars. Avec 7,5 millions de dollars ce week-end, la nouvelle saga pour adolescents «Divergente», sur une adolescente destinée à libérer un monde post-apocalyptique de ses tyrans, est cinquième pour un total de 124,9 millions de dollars depuis sa sortie il y a un mois.

En sixième position, «Noé», le long métrage biblique de Darren Aronofsky, amasse 7,45 millions (84,8 millions au total), «God's not dead», où un jeune étudiant démontre l'existence de Dieu, est septième avec 5,85 millions de dollars, devant le nouvel opus de Wes Anderson «The Grand Budapest Hotel», qui chute de deux places pour arriver huitième avec 4 millions de dollars (39,5 millions au total). «Muppets most wanted», deuxième film des célèbres marionnettes sous la bannière Disney, engrange 2,2 millions de dollars pour un total de 45,7 millions depuis sa sortie. Enfin, le film d'animation «M. Peabody et Sherman: Les Voyages dans le temps» ferme la marche avec 1,8 million de dollars (105,2 millions au total).

# Stress : les sports qui défouilent

Lorsque nous sommes stressés, des substances énergétiques sont déversées dans la circulation sanguine que notre organisme utilise bien... si l'on est actif ! Voici des programmes simples pour évacuer les tensions, à exécuter en alternance si possible.



## La marche (20 à 30 minutes par jour)

Le dos droit, les épaules redressées, déroulez toutes vos articulations en marchant. Alternez les phases de marche rapide (10 minutes d'affilée) et celles de marche lente. Si vous utilisez les transports en commun, faites la première et la dernière station à pied.

## La natation (à votre rythme)

Commencez par 25 à 200m de brasse à un rythme assez lent. Enchaînez ensuite 4 longueurs de piscine en nageant la brasse ou le crawl, sans poser le pied. Puis, faites 2 longueurs de dos crawlé. Terminez votre séance par 2 longueurs de brasse à rythme lent afin de récupérer.

## Le jogging (30 minutes)

Faites 5 minutes de marche rapide pour vous échauffer, puis 10 minutes de course lente, 5 minutes de marche et 5 minutes de course lente. Terminez par 5 minutes de marche en soufflant bien. Une fois entraîné, vous pouvez augmenter le temps consacré à la course lente.

## Bon à savoir

Si vous ne pratiquez aucune activité physique depuis longtemps, évitez les sports violents comme le squash, le tennis ou encore l'aérobic. Commencez par des sports plus doux tels que la gymnastique au sol, le pilate ou le stretching.

# Corde à sauter : les recommandations pour bien la pratiquer

**Si la corde à sauter est un sport simple à adopter et excellent pour la santé, il est essentiel de bien le pratiquer.**

## Le bon équipement

Justement parce que la corde à sauter ne demande aucun équipement particulier, il est essentiel de choisir au minimum une corde avec des poignets ergonomiques, et un peu lourde.

Il est préférable, pour mieux sentir les chocs, «de sauter pieds nus, ou de porter des baskets légères sans semelle ultra compensée» explique Valérie Orsoni. Car pour bien sauter à la corde, il faut le faire sur la pointe de pieds. Il est impératif de porter un soutien-gorge de sport pour ne pas abîmer sa poitrine à cause des chocs répétés.

## La bonne posture

Les épaules doivent être décontractées car ce sont les poignets

flexibles qui tournent la corde. Les jambes doivent légèrement fléchies, les pieds sont positionnés à 10 centimètres d'écart, les bras à 10 cm du corps et la paume des mains tournée vers le ciel. Comme les danseuses, on regarde l'horizon. Pour une bonne longueur de corde, calculez la longueur entre vos pieds et votre nombril. Si l'on est vraiment débutante, on réalise un petit échauffement préalable en faisant des rotations du cou, des poignets et des chevilles et 10 petits sauts à vide.

## Le bon entraînement

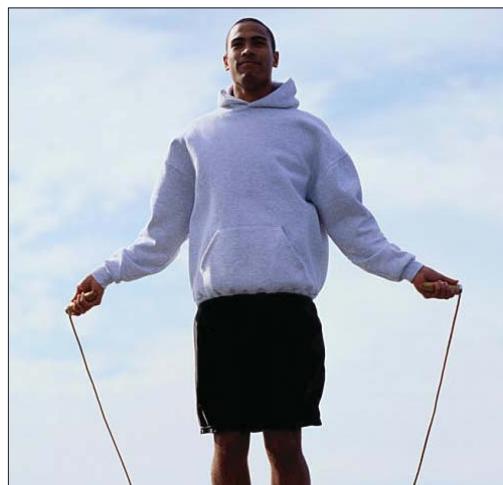
Valérie Orsoni, coach sportive préfère que l'exercice soit pratiqué longtemps mais doucement, plutôt que rapidement et vîte. Car, la corde à

sauter est un sport intense. On commence par sauter une minute et se reposer une minute 6 fois de suite.

On essaie à terme d'alterner 3 minutes de saut (le temps d'une chanson) et de repos. Valérie Orsoni recommande de pratiquer l'exercice 3 fois par semaine, pour qu'il devienne quotidien. Il n'y a pas de limite, sauf celle du mal-être. Il faut toujours se sentir bien une fois l'exercice physique terminé.

## Les contre-indications

Les personnes en surpoids (d'au moins 15 kilos), cardiaques (même faibles) ou ayant des problèmes d'articulations ne doivent pas pratiquer la corde à sauter.



## Mort subite du sportif : les hommes sont beaucoup plus touchés

Une étude française met en lumière les différences entre hommes et femmes face à la mort subite liée au sport. Les cyclistes amateurs de plus de 55 ans font partie des personnes les plus à risque.

La pratique d'une activité sportive diminue de 30% le risque de mortalité prématu-  
rée, assure l'Institut de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Pourtant, les hommes de plus de 55 ans qui pratiquent de la course à pied ou du cyclisme au niveau amateur sont sujets à un risque accru de mort subite.

Le professeur Eloi Marijon du centre de recherche cardiovasculaire de l'hôpital Pompidou est le principal auteur d'une étude parue sur la revue américaine *Journal of the American Medical Association*. Après avoir travaillé en collaboration avec les Samu de 60 départements de France, il a constaté que le risque de mort subite augmente chez les hommes âgés de plus de 55 pratiquant du cyclisme ou de la course à pied, au lieu de la natation.

## Une prévalence de maladies coronaires

Comme le précisait les premiers résultats de cette étude parus en juillet 2011, «plus de 90 % des cas de mort subite surviennent chez des sportifs non compétiteurs, donc des amateurs plus ou moins assidus et entraînés», rappelle l'hebdomadaire *Le Point*.

«Dans 75 % des cas, nous ne sommes pas certains de connaître la cause exacte de ces décès, car très peu d'autopsies sont réalisées», a déclaré Eloi Marijon à l'Agence de presse médicale (APM). «Cependant, l'une des hypothèses pourrait être la plus grande prévalence des maladies coronaires parmi les hommes et donc parmi les sportifs.» Une autre possibilité envisagée par les scientifiques pourrait être que les femmes pratiquent du sport de façon plus raisonnable que les hommes.

# Les sédentaires vivent moins longtemps

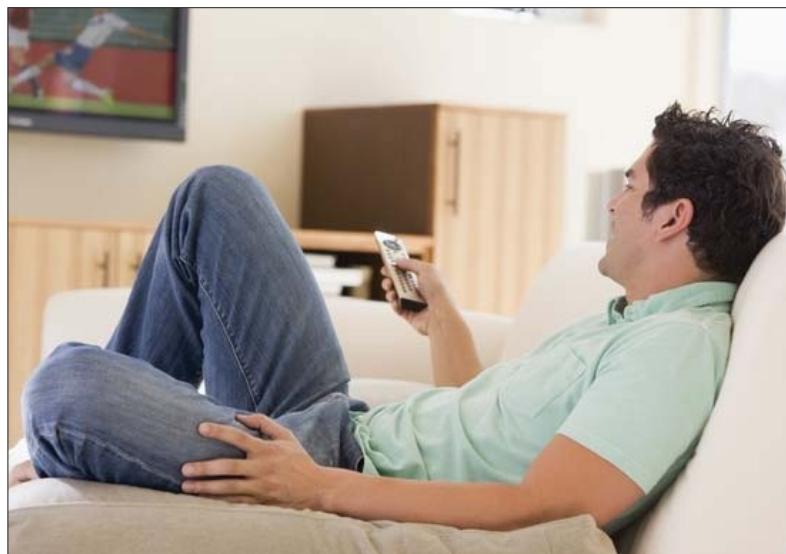
Les personnes qui ont un mode de vie sédentaire et restent assis trop longtemps ont une espérance de vie moindre, selon des chercheurs australiens.

«Vous travaillez au bureau et passez la plupart de votre journée assis ? Il est temps de vous lever de votre fauteuil ! Selon une étude de l'Université de Sidney menée sur plus de 200 000 personnes, passer 11 heures par jour ou plus en position assise pourrait diminuer l'espérance de vie. Les chercheurs australiens sont catégoriques : rester assis 11 heures ou plus chaque jour augmente de 40 % le risque de mourir dans les trois années suivantes». Ils auraient 40 % plus de risques que ceux qui passent moins de quatre heures par jour assis. Ces résultats plutôt alarmistes ont été publiés dans la revue *Archives of Internal Medicine* pris en compte l'activité physique, le poids et l'état de santé des participants.

«La marche du matin et [...] la gym gardent toute leur importance, mais il est également primordial d'éviter de rester assis trop longtemps», affirme le Dr. Hidde van der Ploeg, chargé de recherches à l'Université de Sydney. Nos résultats le prouvent : le temps passé assis, au bureau, à la maison ou dans la voiture doit être réduit».

## La sédentarité, facteur de risque de cancer

Cette nouvelle étude n'est pas la première à mettre en garde contre les risques de la position assise



prolongée. On sait que la sédentarité, le fait de passer son temps libre inactif au bureau, chez soi devant sa télé ou en voiture augmente les risques de surpoids, d'obésité et de diabète. Toutefois, la station assise prolongée augmente les risques de cancer, ou de connaître une rechute, pour les personnes en rémission. Dans une autre étude, des chercheurs ont démontré que passer régulièrement son temps assis face à un

écran, à raison de deux heures par jour, peut provoquer des problèmes cardiaques. Pour prévenir les effets délétères de la sédentarité, pratiquer une activité physique régulière reste la meilleure solution. Bouger une demi-heure par jour rajeunit les cellules, préserve les facultés mentales et permet de garder la ligne ! Mieux, des études récentes ont découvert que 30 minutes de marche quotidienne ralentit le vieillissement

## SÉNÉGAL-MALI

### Le président malien entame une visite au Sénégal

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a entamé dimanche à Dakar une «visite d'Etat» de deux jours au Sénégal.

M. Keïta a été accueilli par son homologue sénégalais Macky Sall. Il doit s'entretenir lundi matin avec M. Sall, avant de s'adresser dans l'après-midi aux députés sénégalais, selon le programme officiel.

Mardi, il se rendra à Gorée, île symbole de la traite négrière, avant de visiter le Grand Théâtre national de Dakar et de rencontrer la communauté malienne. Le communiqué n'indique pas si les deux chefs d'Etat aborderont la situation de l'ex-président malien Amadou Toumani Touré, réfugié au Sénégal depuis deux ans et menacé de poursuites au Mali.

Général à la retraite élu président du Mali en 2002, puis réélu en 2007, M. Touré avait été renversé le 22 mars 2012 par des militaires qui l'accusaient d'incurie dans la lutte contre les groupes armés menant alors une offensive dans le nord du pays.

## MALI

### Un soldat français blessé dans le nord du pays

Un soldat français a été légèrement blessé samedi dans le nord du Mali quand le véhicule qui le transportait a sauté sur un engin explosif, a-t-on indiqué dimanche de sources militaires. «Un véhicule de l'armée française a sauté samedi sur un engin explosif, dans les environs de Tessalit (nord). Un soldat français, légèrement blessé, est actuellement en observation dans un centre de santé» de cette localité, a déclaré à l'AFP une source militaire française.

Elle n'a pas précisé si l'engin explosif était une mine. L'information sur l'accident a été confirmée par une source militaire tchadienne basée dans la région de Kidal (nord-est du Mali). «Ce sont les terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) qui ont posé les mines. Ils ont posé beaucoup de mines» dans le nord du Mali, a indiqué cette source militaire tchadienne.

## CAMEROUN

### Trois insurgés présumés abattus dans le nord du pays

Trois insurgés présumés liés au groupe armé Boko Haram ont été abattus dimanche à Amchidé (extrême-nord du Cameroun), à la frontière avec le Nigeria, par des forces de sécurité et de défense camerounaises, a indiqué une source sécuritaire.

«Trois BH (Boko Haram) ont été abattus avant le début de la soirée à Amchidé par nos éléments», a affirmé cette source.

«Ils ont été sommés de s'arrêter, mais ils n'ont pas obtempéré. Lorsqu'ils ont été tués, on a découvert qu'ils étaient armés», a-t-elle précisé, soulignant que la ville était quadrillée depuis la matinée à la suite d'un incident attribué à des insurgés présumés.

«Des renforts militaires sont arrivés dans la ville parce que des Boko Haram armés ont ouvert le feu dans la matinée au niveau d'un poste de contrôle mixte (police et gendarmerie) et ont blessé un gendarme et un policier», a-t-elle expliqué.

## ONU-SAHARA OCCIDENTAL

# Amnesty International appelle à l'élargissement du mandat de la MINURSO au contrôle des droits de l'Homme

Amnesty International (AI) a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à étendre le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), pour y intégrer un mécanisme de suivi de la situation des droits humains.

Le Conseil de sécurité «doit étendre» le mandat de la Minurso, a souligné Salil Shetty, secrétaire général d'AI, cité dans un communiqué rendu public dimanche par la section de cette ONG en Algérie.

«Il s'agit de la seule opération de maintien de la paix de l'ONU qui ne soit pas dotée d'un volet des droits humains», a-t-il déploré, au moment, a-t-il dit, où «des manifestations pacifiques sont réprimées (dans les territoires sahraouis occupés) et que des informations font état de militants torturés en garde à vue au cours de l'année 2013».

«Elargir le mandat de la force de maintien de la paix



pour intégrer la protection des droits humains permettrait de mettre enfin en lumière des violations qui, si non, restent dans l'ombre, et de rendre compte de manière indépendante et impartiale des allégations controversées d'atteintes aux droits humains», a-t-il ajouté.

Il a indiqué que «face à une répression constante, les défenseurs des droits humains ne peuvent pas rendre compte des violations endémiques commises au Sahara occidental. On ne peut plus se contenter de

conserver une force de maintien de la paix dotée d'un mandat limité», a-t-il affirmé.

M. Shetty a relevé, à ce égard, qu'au cours de l'année qui a précédé le dernier renouvellement de mandat de cette mission, les autorités marocaines «ont continué de museler la dissidence, imposant des restrictions à la liberté d'expression, aux manifestations pacifiques et à la société civile».

«Les manifestations pacifiques sont régulièrement interdites ou dispersées dans la violence», a-t-il ajouté.

indiquant qu'AI a «recensé des cas de militants et de manifestants torturés et maltraités en garde à vue (par les autorités marocaines), à la suite de manifestations réclamant que la Minurso adopte un mandat élargi à la protection des droits humains en 2014».

Il a indiqué, également, que «les défenseurs des droits humains et les militants au Sahara occidental sont soumis à des restrictions au niveau de l'emploi, harcèlés et surveillés sans relâche par les forces de sécurité, tandis que les autorités empêchent les associations locales de défense des droits humains de s'enregistrer en bonne et due forme».

«Si le Maroc veut démontrer qu'il est déterminé à respecter ses obligations internationales, il doit mettre fin aux actes de harcèlement et d'intimidation ciblant les militants et cesser d'entraver la surveillance indépendante des droits humains, tant par les associations locales que par l'ONU», a affirmé Salil Shetty.

## NIGERIA

### Des dizaines de personnes tuées dans un double attentat dans une gare routière

Des dizaines de personnes ont été tuées dans un double attentat qui s'est produit lundi à une heure de pointe dans une gare routière près d'Abuja, capitale du Nigeria, selon un nouveau bilan communiqué par les services de secours.

«Il est exact de dire que des dizaines de personnes ont été tuées à la suite de l'explosion de bombes à la gare routière de Nyanya Motor Park», a déclaré le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des urgences

(Nema), Manzo Ezekiel.

Un porte-parole des services de secours avait auparavant fait état d'une forte explosion en début de matinée dans cette gare routière, en évoquant un nombre indéterminé de morts et de blessés parmi les passagers.

Des médias avaient indiqué qu'il s'agissait d'une explosion à la voiture piégée. Abuja a été à plusieurs reprises dans le passé visé par le groupe armé nigérian Boko Haram, notamment par des attentats à la bombe.

## USA-EGYPTE

### Hagel s'entretient avec son homologue égyptien sur la sécurité et les relations bilatérales

Le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel et son homologue égyptien Sedki Sobhi ont discuté dimanche au téléphone de la sécurité régionale et des relations bilatérales. Lors de leur discussion, «M. Hagel a félicité le général Sobhi pour sa nomination et fait part de sa volonté de maintenir des contacts étroits avec lui», a indiqué dans un communiqué le porte-parole du Pentagone, John Kirby. Au cours de la conver-

sation, les deux responsables ont mentionné les menaces des réseaux terroristes en Egypte ainsi qu'à l'importance d'élections libres et justes pour la transition politique de l'Egypte», a dit M. Kirby.

Le général Sobhi, ancien chef d'état-major de l'armée égyptienne, a remplacé Abdel-Fattah al-Sisi en mars, suite à la démission de ce dernier pour se présenter à l'élection présidentielle prévue en mai.

## ELECTIONS EN GUINÉE-BISSAU

### Le taux de participation estimé à plus de 70%

Le taux de participation aux élections présidentielles et législatives de dimanche en Guinée-Bissau dépasserait les 70%, a estimé lundi le président de la Commission nationale électorale (CNE).

«Le bilan est positif si l'on tient compte de l'affluence des électeurs dans les différents bureaux de vote. La participation dépasserait les 70%», a déclaré le président de la CNE, Augusto Mendes à l'AFP.

S'agissant du dépouillement des bulletins, qui a débuté dans la journée selon la radio Afrique 1, M. Mendes a affirmé que la Commission est en train de «faire des efforts» pour que les résultats soient publiés dès «mercredi».

Treize candidats se présentaient à la présidentielle et ceux de 15 partis aux législatives.

Parmi les candidats à la présidentielle, figuraient José Mario Vaz et Abel Incada, qui représentent les deux principales formations politiques du pays: le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (Paigc) et le Parti de la rénovation sociale (PRS) de l'ex-président Kumba Yala, décédé le 4 avril.

Ces scrutins doivent rétablir la légalité constitutionnelle deux ans après un coup d'Etat qui avait renversé le 12 avril 2012 le régime du Premier ministre Carlos Gomes Junior entre les deux tours d'élections générales interrompus de facto.

APS

## UKRAINE

# Le président par intérim aborde l'idée d'un référendum sur le statut du pays

«Ces derniers temps, on parle beaucoup d'un référendum national, nous ne sommes pas contre l'organisation d'un référendum dans toute l'Ukraine, qui, si le Parlement en décide ainsi, pourrait se tenir en même temps que l'élection présidentielle,» a affirmé M. Tourtchinov dans des déclarations devant le Parlement.

«Je suis certain que la majorité des Ukrainiens se prononcerait pour une Ukraine indivisible, indépendante, démocratique et unie», a-t-il ajouté lors d'une réunion des chefs de groupes politiques.

Le président par intérim a tenu ces propos au lendemain d'une «opération anti-terroriste» lancée par les



**Le président par intérim de l'Ukraine Oleksandr Tourtchinov a abordé hier la possibilité d'organiser un référendum national sur le statut du pays en même temps que la présidentielle prévue le 25 mai.**

autorités ukrainiennes contre les séparatistes pro-russes qui s'étaient emparés des bâtiments de la police et des services de sécurité.

Dès séparatistes exigent l'organisation de référendums locaux sur le rattachement à la Russie ou une «fédéralisation» du pays.

M. Tourtchinov avait accusé la Russie de «mener une guerre contre l'Ukraine». Moscou, pour sa part, avait démenti toute responsabilité dans les incidents dans l'Est ukrainien et le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avait affirmé à plusieurs reprises que Moscou n'avait aucune intention de rattacher à la Russie les régions orientales de l'Ukraine.

## Début de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU

La réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation dans l'Est de l'Ukraine a débuté dimanche soir.

A son entrée au Conseil, l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine a expliqué que la Russie était «très inquiète» des déclarations de Kiev sur un usage de la force contre les séparatistes pro-russes.

L'ambassadeur britannique Mark Lyall Grant a affirmé que les Occidentaux allaient profiter de cette réunion «pour avertir la Russie qu'elle ne devait pas prendre prétexte des événements dans l'est de l'Ukraine pour mener une escalade militaire».

Des diplomates du Conseil n'attendaient pas de résultats concrets de cette dixième réunion tenue par le Conseil depuis le début de la crise en Ukraine fin février. La plupart de ces réunions ont tourné au dialogue de sourds entre Russes et occidentaux.

«Il en sortira un constat de désaccord», a prédit un diplomate occidental.

«Les Russes feront valoir leurs arguments et nous leur dirons que cette crise est pilotée par Moscou et que la manœuvre est la même qu'en Crimée», péninsule annexée par la Russie après un référendum dénoncé comme illégal par l'Assemblée générale de l'ONU. La Russie avait demandé cette réunion du Conseil après des déclarations du président ukrainien par intérim Oleksandr Tourtchinov annonçant une «opération antiterroriste de grande envergure avec les forces armées» contre des insurgés armés pro-russes dans l'est de l'Ukraine.

«Le sang a été versé dans la guerre que la Russie livre à l'Ukraine», avait affirmé M. Tourtchinov.

En réaction, Moscou a sommé les autorités pro-européennes de Kiev de cesser «la guerre contre leur propre peuple» et dénoncé «l'ordre criminel de Tourtchinov de recourir à l'armée pour réprimer les protestations».

Une série d'attaques visiblement coordonnées a été lancée samedi dans des villes de l'est russophone de l'Ukraine, région frontalière de la Russie, par des hommes armés, portant souvent des uniformes sans insigne.

## La Chine appelle les parties à la retenue

La Chine a appelé les parties liées à la crise en Ukraine à faire preuve de retenue et d'éviter toute nouvelle escalade.

«La Chine est profondément inquiète de la récente escalade de la situation en Ukraine», a indiqué dimanche Wang Min, vice-représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise en Ukraine. La réunion a été convoquée à la demande de la Russie, alors que les tensions montent dans l'est de l'Ukraine après que des militants pro-russes eurent pris le contrôle des bâtiments du gouvernement local. Le nouveau gouvernement ukrainien a fixé une date-limite pour le désarmement des manifestants pro-Russie, qui s'exposent en cas de refus à une «opération antiterroriste de grande envergure» des forces armées ukrainiennes.

La résolution de la crise en Ukraine implique les intérêts et les préoccupations de toutes les parties et devrait être considérée d'une manière «équilibrée», a indiqué M. Wang, assurant que «la Chine continuera de soutenir la communauté internationale dans ses efforts constructifs visant à atténuer les tensions dans le pays».

«Les canaux politiques et diplomatiques devraient continuer de réduire les divergences et régler les problèmes dans le cadre de la loi et de l'ordre», a conclu le responsable chinois.

## Lavrov réitère la mise en garde concernant le recours à la force contre les militants pro-russes

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a réitéré lundi la mise en garde de son pays en ce qui concerne le recours à la force contre les militants pro-russes dans l'est de l'Ukraine.

«Nous avons clairement dit que le recours à la force contre les manifestants remettait sérieusement en question les perspectives de coopération dans le règlement de la crise ukrainienne», a-t-il déclaré alors

qu'une réunion avec les Américains et les Européens est envisagée jeudi. «Nous n'entendons aucune réaction.

Nous n'entendons que des appels à la Russie pour qu'elle cesse de s'ingérer», a-t-il ajouté.

«On peut se souvenir que la violence sur le Maidan (la place de Kiev) au centre de la contestation pro-européenne, ndlr), qui s'est soldée par des dizaines et des dizaines de morts, était qua-

lifiée de démocratie, alors qu'on parle de terrorisme à propos des manifestations pacifiques qui ont lieu maintenant dans le sud-est», a déclaré M. Lavrov lors d'une conférence de presse. «L'hypocrisie dépasse les bornes», a-t-il ajouté. Il a par ailleurs demandé des explications sur des informations de presse selon lesquelles le directeur de la CIA John Brennan aurait effectué une visite secrète à Kiev avant l'annonce par les autorités

ukrainiennes d'une opération d'envergure dans l'Est de pays pour y reprendre des bâtiments administratifs occupés par les militants pro-russes en armes.

«Nous voulons notamment comprendre ce qui signifie les informations sur une visite urgente à Kiev du directeur de la CIA, Monsieur Brennan», a déclaré Sergueï Lavrov. «On ne nous a pour l'instant pas fourni d'explications convaincantes», a-t-il ajouté.

## Moscou appelle les autorités de Kiev à cesser «la guerre contre leur propre peuple»

La Russie a appelé dimanche les autorités de Kiev à cesser «la guerre contre leur propre peuple», se déclarant indignée par les menaces du gouvernement ukrainien de recourir à l'armée pour mettre fin aux troubles dans l'est du pays.

«Nous exigeons des hommes de main de Maidan, qui ont renversé le président légitime d'Ukraine, de cesser immédiatement la guerre contre leur propre peuple», a déclaré le porte-parole de la diplomatie russe Alexandre Loukachevitch, selon la chaîne de télévision russe Rossia 24.

«L'ordre criminel d'Oleksandr Tourtchinov de recourir à l'armée pour réprimer les protestations provoque l'indignation», a-t-il poursuivi, réagissant à l'annonce du président par intérim ukrainien du lancement d'une «opération antiterroriste de grande envergure» pour mettre fin aux troubles dans l'est de l'Ukraine.

«Nous condamnons vivement les tentatives de recours à la force contre les manifestants et les militants avec l'aide de combattants du Secteur Droit (parti nationa-

## Retour au calme dans l'est de l'Ukraine au lendemain de l'opération lancée par Kiev

Le calme régnait hier matin à Slaviansk, ville de l'est de l'Ukraine, au lendemain de l'opération antiterroriste lancée par les autorités ukrainiennes contre les séparatistes pro-russes qui s'étaient emparés des bâtiments de la police et des services de sécurité, selon des médias. Aucun bruit de combat n'était entendu dans la ville, selon les mêmes sources. Dimanche, les forces de sécurité ukrainiennes avaient lancé une «opération antiterroriste» à Slaviansk contre des groupes d'hommes armés pro-russes qui avaient pris samedi des bâtiments de la police et des services de sécurité. Un officier et un nombre indéterminé de pro-Russes ont été tués lors de l'opération à Slaviansk, selon le ministre ukrainien de l'Intérieur Arsen Avakov qui a accusé les séparatistes de se cacher derrière les populations civiles «utilisées comme boucliers humains». Le président ukrainien par intérim Oleksandr Tourtchinov avait donné dimanche soir jusqu'à 6h00 GMT hier aux insurgés pour bénéficier d'une offre d'amnistie si ils déposaient les armes et évacuaient les bâtiments occupés. Dans un discours à la nation, M. Tourtchinov avait accusé la Russie de «mener une guerre contre l'Ukraine».

liste) et d'autres groupes armés illégitimes», a-t-il ajouté.

La Russie veut une réunion «urgente» du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise en Ukraine, a-t-il indiqué. «La partie russe va porter la situation de crise dans le sud-est de l'Ukraine en urgence devant le Conseil de sécurité de l'ONU et auprès de l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)», a ainsi précisé M. Loukachevitch.

«Actuellement, c'est de l'Occident que dépend la possibilité d'éviter une guerre civile en Ukraine», a poursuivi le porte-parole.

L'Union européenne (UE) a exhorté dimanche la Russie à rappeler ses troupes de la frontière ukrainienne et à «cesser toute nouvelle action visant à déstabiliser l'Ukraine».

Moscou dément toute responsabilité et le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a affirmé à plusieurs reprises que Moscou n'avait aucune intention de rattacher à la Russie les régions orientales de l'Ukraine.

APS

## CONFLIT EN SYRIE

### L'armée reprend le contrôle de la ville de Maâloula

L'armée syrienne a repris le contrôle de la ville de Maâloula, dans la région du Qalamoun au nord de la capitale Damas, a annoncé hier une source sécuritaire.

«L'armée a pris Maâloula et y a rétabli la sécurité et la stabilité.

Le terrorisme est anéanti dans la région du Qalamoun», a précisé cette source.

Les rebelles avaient pris le contrôle total de la ville il y a quatre mois.

«Cette opération survient dans le cadre de la prise de contrôle de la région du Qalamoun. Un grand nombre de terroristes ont été tués alors que d'autres, qui ont fui, seront poursuivis», a ajouté la même source.

La reprise de Maâloula, située à 55 km au nord de Damas, sur une route reliant Damas au Liban, «renforcera le contrôle des points de passage à la frontière» avec le Liban, a poursuivi la source de sécurité.

Les troupes gouvernementales ont repris dernièrement aux rebelles des villes-clés, comme Yabroud et Rankous.

En novembre, les forces gouvernementales syriennes ont lancé une offensive aérienne et terrestre pour la reprise du Qalamoun avec l'objectif de sécuriser ce secteur qui servait de base arrière aux rebelles.

## 10 morts dans des raids aériens de l'armée sur des bastions rebelles près de Damas

Dix personnes ont été tuées dimanche dans une offensive aérienne menée par l'armée syrienne contre la région de la Ghouta orientale et plusieurs autres positions rebelles aux abords de la capitale, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Des avions de combat ont mené deux raids contre Douma» au nord-est de Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme, précisant que «trois enfants, trois femmes, dont une était enceinte, et quatre hommes ont été tués» dans ces attaques.

L'armée mène depuis mars 2013 des opérations pour prendre les bastions rebelles de la Ghouta orientale, qu'elle assiège depuis octobre.

Ainsi elle a de nouveau bombardé dimanche la localité de Mleïha, où rebelles et jihadistes du Front al-Nosra sont aux prises avec les forces loyalistes et leurs alliés du Hezbollah libanais.

Les forces syriennes tentent de pénétrer dans cette ville qu'elles bombardent depuis dix jours, a assuré l'OSDH, précisant que les loyalistes étaient parvenus dimanche à prendre le contrôle de plusieurs secteurs à la périphérie de Mleïha.

Au nord de Damas, l'armée a pris position sur une série de collines surplombant Rankous, un ancien bastion rebelle dans les montagnes stratégiques de Qalamoun, à la lisière du Liban, récemment repris par les forces syriennes, selon la télévision syrienne.

Et dans le centre de la capitale, «un jeune homme a été tué et 22 autres personnes ont été blessées» par un tir d'obus de mortier, selon l'agence officielle Sana qui a imputé l'attaque à des «terroristes».

L'OSDH a fait état de deux morts dans cette attaque contre la rue de Beyrouth, située à proximité du QG de l'armée.

Dans le nord de la Syrie, les combats se poursuivaient dans la ville d'Alep près du centre des renseignements de l'armée de l'air, que les rebelles tentent de contrôler.

Des raids aériens ont par ailleurs tué deux enfants et un homme dans la ville, au lendemain d'un raid ayant fait 11 morts.

## PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS EN ISRAËL

### La France interpellée

Parlementaires, ONG et associations françaises ont adressé un message au gouvernement français l'incitant à mettre «en conformité» son discours sur les droits de l'homme avec «des actes concrets» et se joindre aux voix réclamant la libération du député palestinien Marwan Barghouthi et de tous les prisonniers politiques palestiniens en détention dans les geôles israéliennes.

«La libération des prisonniers politiques doit être la condition et non la conséquence d'un accord de paix», ont-ils écrit dans leur message. Celui-ci a été transmis à la faveur du lancement de la campagne de sensibilisation pour la libération des détenus politiques palestiniens initié par le Comité de pilotage français qui comprend, outre des parlementaires, la plateforme des ONG françaises pour la Palestine et l'Association France Palestine (AFPS).

La démarche intervient à la veille de la Journée internationale des prisonniers politiques, célébrée le 17 avril de chaque année pour sensibiliser l'opinion internationale sur cette question.

Alors que la date butoir pour les négociations du 29 avril entre Israël et l'Autorité palestinienne approche, celle-ci a demandé de manière expresse la libération de Marwan Barghouthi et d'Ahmed Saâdat, deux des députés palestiniens détenus, plaçant la question des prisonniers politiques palestiniens, au centre des négociations pour une paix «juste et durable».



Il devaient être relâchés en contrepartie du renoncement de l'Autorité palestinienne à son droit de saisir les instances de l'ONU pendant la durée des «discussions de paix», aux termes d'un accord obtenu par les Américains pour la reprise des négociations le 29 juillet 2013.

**Donner à la campagne une dimension internationale**

La campagne française pour la libération a été lancée avec l'idée qu'elle soit reprise dans plusieurs pays pour lui donner une dimension locale et internationale, a indiqué son Comité de pilotage dans un appel.

Celui-ci œuvre actuelle-

ment en direction des soutiens politiques et médiatiques français avec pour objectif de garantir un large soutien en faveur de cette question à travers le symbole de Marwan Barghouthi et rappeler aux autorités israéliennes que la libération des détenus palestiniens est «un préalable pour une solution juste et durable».

Un total de 5 000 Palestiniens, dont plus de 200 enfants, condamnés à de lourdes peines de prison et 11 députés du Conseil législatif palestinien, (Parlement) croupissent dans les prisons israéliennes, indiquent les chiffres de l'Autorité palestinienne, citée par le comité.

Plusieurs d'entre eux y ont passé plus de 30 ans, rendant Israël responsable des plus longues périodes de détention politique dans l'histoire récente.

#### Violation des normes prescrites par le droit international

«Le traitement réservé aux prisonniers politiques palestiniens, dès le moment de leur arrestation et pendant leur détention, les mauvais traitements qui leur sont infligés, l'usage de

la torture, le mépris pour le droit des enfants, le manque de soins pour les détenus malades, violent les normes prescrites par le droit international», dénonce le comité dans son appel.

Auparavant, soit le 27 octobre 2013, date anniversaire de la libération de Nelson Mandela, un appel international a été lancé pour la libération de Marwan Barghouthi et de tous les prisonniers politiques palestiniens, depuis l'ancienne cellule de Mandela, à Robben Island (Afrique du Sud), par Ahmed Kadhdha, compagnon de cellule de Mandela et icône de la lutte anti-apartheid.

Né en 1959 à Ramallah (Cisjordanie occupée), le parlementaire Marwan Barghouthi a déjà passé au total 19 ans dans les prisons israéliennes dont les 12 dernières années consécutives.

L'Etat d'Israël l'exila de sa patrie pour «incitation» à la lutte contre l'occupation. Il ne retourna en Palestine qu'en 1994, à la faveur des Accords de paix d'Oslo.

Le 15 avril 2002, il fut enlevé par les forces d'occupation israéliennes, devenant ainsi le premier palestinien, membre du Parlement à être arrêté par Israël et depuis, suivi par plusieurs autres.

Le 6 juin 2004, après un procès décrit par les observateurs internationaux et les délégués témoins comme un «procès-spectacle politique», Marwan Barghouthi fut condamné à 5 peines de prison à perpétuité, assorties d'une peine de 40 ans d'emprisonnement.

## ESPLANADE DES MOSQUÉES

### 6 Palestiniens blessés par la police israélienne

Six Palestiniens ont été blessés alors qu'ils protestaient contre l'ouverture des portes de l'esplanade des Mosquées à El Qods occupée, lieu Sacré de l'Islam, à des visiteurs non musulmans, par les autorités d'occupation israéliennes, qui ont procédé également à cinq arrestations.

Dans un communiqué, le dirigeant palestinien Nabil Chaath a condamné les «agressions israéliennes» sur l'esplanade.

«Ce que j'ai vu aujourd'hui reflète la nature des plans israéliens pour s'emparer de la ville par toutes les méthodes possibles», a déploré M. Chaath. «El Qods devrait être un

exemple pour le reste du monde, une ville ouverte à tous», a-t-il plaidé.

En mars, l'Union européenne s'est inquiétée dans un rapport d'un «risque significatif» de troubles au Moyen-Orient en raison des tensions croissantes autour de l'esplanade des Mosquées, troisième Lieu-saint de l'islam et située à El Qods-Est.

## IRAN

### L'Iran a besoin de 30 000 centrifugeuses pour sa centrale nucléaire

L'Iran a besoin de 30 000 centrifugeuses modernes pour alimenter en uranium enrichi son unique centrale nucléaire, a déclaré dimanche un responsable nucléaire iranien.

«Si nous voulons utiliser le site d'enrichissement de Natanz pour produire chaque année le combustible destiné à la centrale nucléaire de Bouchehr, nous devons construire 30 000 centrifugeuses de nouvelle génération», a déclaré M. Salehi, cité par l'agence Fars.

«Puisque la construction de nouveaux sites d'enrichissement revient très cher, nous allons installer de nouvelles centrifugeuses à Natanz qui sont 15 fois

plus puissantes que celles d'anciennes générations», a-t-il ajouté. Bouchehr est entré en service en 2011 et produit 1 000 mégawatts.

Téhéran souhaite construire à terme 20 centrales nucléaires de 1 000 mégawatts, dont quatre à Bouchehr, afin de diversifier ses sources d'énergie pour être moins dépendant du pétrole et du gaz pour sa consommation intérieure.

En mars, la Russie a conclu un accord préliminaire pour la construction d'au moins deux nouvelles centrales nucléaires en Iran.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

05:00 Bob l'éponge  
05:14 Bob l'éponge  
05:25 TFou de yoga  
05:30 TFou  
07:25 Météo  
07:30 Télésurf  
08:19 Météo  
08:25 Petits secrets entre voisins  
08:55 Petits secrets entre voisins  
09:25 Au nom de la vérité  
09:55 Au nom de la vérité  
10:19 Au nom de la vérité  
10:55 Petits plats en équilibre  
11:00 Les douze coups de midi  
11:55 L'affiche du jour  
12:00 Journal  
12:40 Petits plats en équilibre  
12:45 Histoire d'un rêve  
12:46 Météo  
12:55 Les feux de l'amour  
14:09 Maman par intérim  
16:00 Quatre mariages pour une lune de miel  
17:00 Bienvenue chez nous  
18:00 Money Drop  
18:55 Météo  
19:00 Journal  
19:30 My Million  
19:35 Météo  
19:40 Nos chers voisins  
19:45 C'est Canteloup  
19:55 Unforgettable  
20:40 Unforgettable  
21:30 Unforgettable  
22:19 Tirage de l'Euro Millions  
22:25 La brigade

**2**

05:00 Les Z'amours  
05:25 Point route  
05:30 Journal  
05:35 Télématin  
05:57 Météo 2  
07:00 Journal  
07:09 Télématin (suite)  
07:09 Journal  
07:09 Télématin (suite)  
08:05 Dans quelle éta-gère  
08:09 Des jours et des vies  
08:35 Amour, gloire et beauté  
09:00 C'est au programme  
09:55 Météo outremer  
10:00 Motus  
10:30 Les Z'amours  
11:00 Tout le monde veut prendre sa place  
11:55 Météo 2  
12:00 Journal  
12:50 En route pour la finale  
12:51 Météo 2  
12:55 Consomag  
13:00 Toute une histoire  
14:45 Comment ça va bien !  
16:00 Dans la peau d'un chef  
16:50 On ne demande qu'à en rire  
17:50 N'oubliez pas les paroles  
18:25 N'oubliez pas les paroles  
18:55 Météo 2  
19:00 Journal  
19:40 Parents mode d'emploi  
19:43 Parlons PME  
19:44 Alcaline l'instant  
19:45 Météo 2  
19:47 Secrets d'histoire  
21:30 Tour auto  
21:40 Victimes de la bombe atomique française  
22:50 Mai 40, les enfants de l'exode

**3**

05:00 EuroNews  
05:45 Ludo  
05:46 La Terre vue d'Alban  
05:48 Ninjago  
07:09 Ninjago  
07:37 Nos voisins les Marsupilamis  
07:04 Les lapins crétins : invasion  
07:10 Les lapins crétins : invasion  
07:16 Les lapins crétins : invasion  
07:28 Les lapins crétins : invasion  
07:35 Les lapins crétins : invasion  
07:42 Scooby-Doo & Cie  
07:53 Scooby-Doo, Mystères Associés  
08:18 Scooby-Doo, Mystères Associés  
08:46 Garfield & Cie

08:57 Garfield & Cie  
09:13 Les Dalton  
09:22 Jamie a des tentacules  
09:45 Consomag  
09:50 Midi en France  
10:55 Météo  
11:00 11/12 : Journal régional  
11:25 11/12 : Journal national  
11:55 Météo à la carte  
12:50 Un cas pour deux  
13:55 Questions au gouvernement  
16:09 Des chiffres et des lettres  
16:50 Harry  
16:59 Un livre, un jour  
16:30 Slam  
17:09 Questions pour un champion  
18:00 18/19 : Journal régional  
18:17 18/19 : Edition locale  
18:30 18/19 : Journal national  
18:58 Météo  
19:00 Tout le sport  
19:14 Plus belle la vie  
19:45 Plus belle la vie  
21:25 «Plus belle la vie», les secrets de...  
22:14 Météo  
22:17 Parlons passion  
22:19 Soir 3  
22:50 Le pitch  
22:55 Les carnets de Julie

**CANAL+**

05:25 La semaine des Guignols  
05:55 Le Before du grand journal  
07:19 Zapping  
07:28 La météo  
07:30 Le petit journal  
07:00 Les Guignols de l'info  
07:07 La météo  
07:09 Zapport  
07:14 Les Simpson  
07:40 Dirty Wars  
09:00 La caméra planquée de François Damiens  
09:14 L'écume des jours  
11:19 La nouvelle édition  
11:45 La nouvelle édition, 2e partie  
13:00 Vikings  
13:45 Vikings  
14:30 La semaine Barré  
14:40 Avengers  
17:00 Dans la bouche...  
17:02 Dans la bouche...  
17:05 Zapping  
17:09 Le Before du grand journal  
17:45 Le JT  
18:05 Le grand journal  
19:00 Le grand journal, la suite  
19:25 Le petit journal  
19:55 Le temps de l'aventure  
21:35 Plateaux cinéma indépendant  
21:40 Le magasin des suicides  
22:55 10.6

**M6**

05:00 M6 Music  
06:10 Météo  
06:15 La maison de Mickey  
06:45 Princesse Sofia  
07:10 Les blagues de Toto  
07:25 Le petit Nicolas  
07:40 Martine  
07:45 Météo  
07:50 M6 boutique  
08:55 Météo  
09:00 Les reines du shopping  
09:50 La petite maison dans la prairie  
10:35 La petite maison dans la prairie  
11:40 Météo  
11:45 Le 12.45  
12:05 Scènes de ménages  
12:40 Météo  
12:43 Astuces de chef  
12:45 Pour les yeux de Taylor  
14:35 Hawthorne : infirmière en chef  
15:20 Les reines du shopping  
16:20 Un dîner presque parfait  
17:40 100 % mag  
18:40 Météo  
18:45 Le 19.45  
19:05 Scènes de ménages  
19:50 Incognito  
21:50 FBI : duo très spécial  
22:35 FBI : duo très spécial

## La sélection

**TF1****19h50****Unforgettable (Série TV)**

Saison 2 - Episode 1 sur 13  
A New York, Carrie enquête sur l'enlèvement d'une enfant de 11 ans : une affaire qui l'oblige à repenser à des traumatismes qu'elle croyait bien enfouis.

**2****19h47****Secrets d'histoire**

Le présentateur propose un voyage en Galilée, dans le désert de Judée, sur les bords de la mer Morte... sur les traces de Jésus. La succession de faits, souvent indiscutables, qui vont de sa naissance à sa crucifixion sous Ponce Pilate, constituent une incroyable épopée. Les mystères, secrets et miracles font se heurter mystiques, scientifiques et historiens. Avec la participation, entre autres, de Didier Long, historien du judéo-christianisme, du cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, et de Michel Benoît, spécialiste des origines du christianisme.

**3****19h14****Plus belle la vie (Série TV)**

(25 mn) Saison 10 - Episode 2470  
(30 mn) Saison 10 - Episode 2471  
(30 mn) Saison 10 - Episode 2472  
(1h40) Une vie en Nord  
Saison 10 - Entre Rudy et Ninon, rien ne va plus. Les prétextes ne manquent pas pour dire qu'ils ont fait une grosse erreur en quittant Marseille pour Paris.  
Plus d'infos sur cet épisode de Plus belle la vie

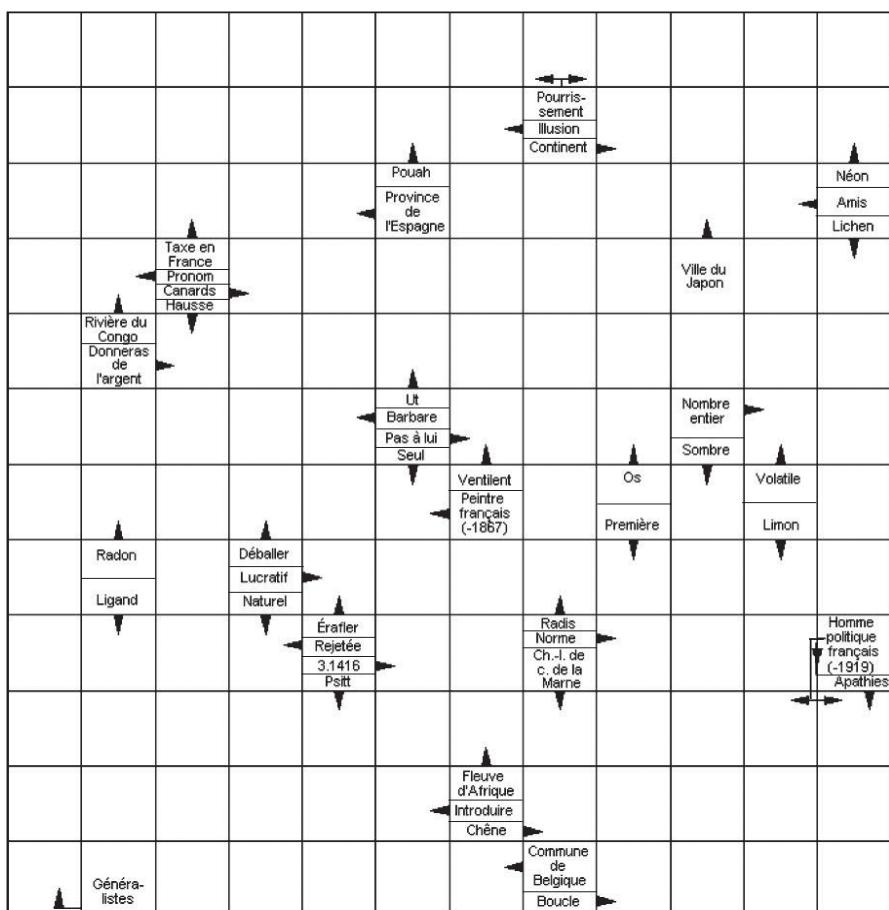
**CANAL+****19h55****LE TEMPS DE L'AVENTURE**

Dans le train qui l'emmène loin de Paris, Alix tombe sous le charme d'un inconnu. Un homme étranger, bien plus âgé qu'elle. Installés à quelques sièges d'écart, ils échangent des regards troublés. Ce moment fugace sème le doute dans l'esprit d'Alix. Est-elle toujours amoureuse d'Antoine, son compagnon ? Doit-elle retrouver la trace de cet homme qui lui a fait tourner la tête ? En choisissant de vivre une aventure secrète, la jeune femme découvre un tout nouveau monde...

**M6****19h50****INCOGNITO**

Lucas, Thomas et La Glue jouent dans les bars. Après un concert raté, ils décident de se séparer, et chacun part de son côté. Lucas fait alors la connaissance de Francis, un mime. Dix ans plus tard, Francis squatte toujours chez Lucas, quand celui-ci retrouve un carnet de chansons écrites par Thomas. Grâce aux textes de son ami, dont il n'a aucune nouvelle, il rencontre un succès énorme. Il s'achète une magnifique maison et s'y installe avec sa petite amie et Francis. Mais un jour, Thomas revient d'Inde. Lucas doit à tout prix lui cacher qu'il est devenu une star. Il demande alors à Francis de se faire passer pour un acteur à succès chez qui il vit...

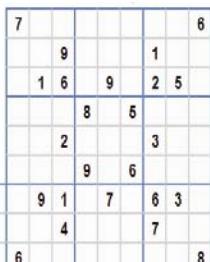
## Mots fléchés n°570



## Samouraï-Sudoku n°570

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



## Mots croisés n°570

## ▶ Horizontalement:

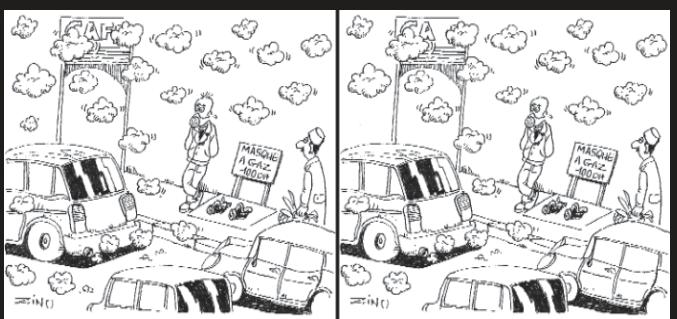
1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

## ▶ Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thalium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosses mouches - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

## Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

## Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

## Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

## Proverbe français

## C'est arrivé un 15 avril

1945 : les troupes britanniques libèrent le camp de concentration nazi de Bergen-Belsen.

1952 : en Bolivie, coup d'État de Victor Paz Estenssoro.

1952 : premier vol du bombardier Boeing B-52 Stratofortress, aux États-Unis.

1983 : ouverture du complexe Tokyo Disney Resort et du parc Tokyo Disneyland au Japon.

1989 : 95 personnes périssent écrasées ou étouffées contre les grilles du stade Hillsborough à Sheffield (Royaume-Uni) lors de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football opposant les équipes de Liverpool et de Nottingham Forest.

1989 : début des manifestations de la place Tian'anmen suite au décès de Hu Yaobang, ancien Secrétaire général du Parti communiste chinois.

1992 : la Constitution de la République socialiste du Viêt Nam est adoptée par la huitième Assemblée nationale.

1993 : le Limoges CSP devient le premier club français de sport collectif à remporter le titre de Champion d'Europe, à Athènes, face aux Trévisans.

1994 : signature des accords de Marrakech.

1999 : Abdelaziz Bouteflika devient le 7e président de l'Algérie indépendante.

## Célébrations :

- **Corée du Nord** : Arirang Festival (en). Festival Arirang, commémorant la naissance de Kim Il-sung, président de la République populaire démocratique de Corée.

- **États-Unis** : Jackie Robinson Day, journée d'hommage à Jackie Robinson.

- **États-Unis** : Tax Day (en), dernière journée pour payer ses impôts.

## PRÉPARATION DE L'EN DAMES DE HANDBALL Où est l'entraîneur national ?

Le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Said Bouamra, avait déclaré il y a quelques jours que concernant la sélection algérienne féminine qui reste sans entraîneur depuis la démission de Karim Achour juste après la CAN-2014 en Algérie, ce dossier relève de la Direction technique nationale (DTN) qui étudie "plusieurs pistes".

### Said Ben

Et ce même président de poursuivre qu'"après avoir étudié le dossier de la sélection féminine, nous avons convenu de faire appel à un entraîneur étranger qui sera assisté par un technicien algérien. La DTN se penche actuellement sur le sujet pour trouver le meilleur entraîneur pour nos filles". Mais jusqu'à présent, point de coach pour les joueuses algériennes dont le programme de préparation est vraiment chargé pour ces deux années 2014 et 2015.

Or, il se trouve que cette manière de faire n'est vraiment pas professionnelle dans la mesure où le prochain sélectionneur, et les prochains sélectionneurs puisque la DTN pense à un doux dont un étranger, vont-ils accepter le fait accompli d'un programme auquel ils n'ont pas du tout participé ?

Et il reste encore cinq mois pour le prochain stage des Verts mais point



de coach. C'est à se demander pourquoi ne pas exploiter quelques moments de ces cinq mois pour mieux préparer cette sélection appelée dès décembre à une compétition officielle.

En effet, la sélection algérienne dames de handball effectuera plusieurs stages et regroupements en Algérie et à l'étranger en prévision des prochaines échéances officielles dont la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 prévue du 23 au 30 août en Tunisie.

L'équipe algérienne qui reste sans entraîneur, entamera sa préparation début septembre par un premier stage à Alger du 1<sup>er</sup> au 7, suivie d'un second, toujours à Alger, du 26 au 30 septembre.

Le sept algérien dames poursuivra sa préparation par un stage du 30 octobre au 5 novembre prochain à Alger.

Le mois de décembre 2014 sera marqué par l'organisation de deux regroupements: le premier du 1<sup>er</sup> au 4 à Alger avant de se rendre en Hongrie ou Croatie, et le second précom-

pétitif, aura lieu du 8 au 14 décembre à l'étranger.

L'équipe algérienne disputera ensuite le Championnat arabe des nations prévu du 19 au 28 décembre dans un pays qui n'est pas encore déterminé.

Une série de stages est également au programme de l'équipe algérienne dames durant l'année 2015, qui sera marquée par l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 prévue du 23 au 30 août en Tunisie.

Le premier stage de six jours, aura lieu du 23 au 28 février 2015 à Alger, suivi par un regroupement chaque mois à Alger jusqu'à juin 2015.

En juillet 2015, la direction technique nationale (DTN) a prévu un stage précompétitif en Slovénie du 18 au 26 suivi d'un autre, également précompétitif en Tunisie du 10 au 16 août avant d'entamer la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulera du 23 au 30 août en Tunisie.

Pour le moment, on attend toujours la nomination d'un staff technique pour nos joueuses puis on verra...

## Championnat d'Afrique de volley-ball assis (3<sup>e</sup> place): L'Algérie bat le Kenya 3-0 et se qualifie au Mondial

La sélection algérienne de volley-ball assis (handisport) s'est qualifiée à la prochaine Coupe du monde en Pologne suite à sa victoire dimanche à Rabat, face à son homologue du Kenya par trois sets à zéro (25-17, 25-22 et 25-15) en match de classement pour la 3<sup>e</sup> place du Championnat d'Afrique des nations (messieurs).

Le règlement prévoit la qualification des deux finalistes au Mondial prévu du 9 au 15 juin en Pologne mais étant donné que l'Egypte est déjà qualifiée pour la Coupe du monde du fait qu'elle occupe la troisième place au classement mondial derrière le Canada (1<sup>er</sup>) et la Grande-Bretagne (2<sup>e</sup>), la troisième place de ce championnat

d'Afrique devient qualitative à ce rendez-vous international de la discipline. La finale de cette compétition opposera dans la soirée de dimanche l'Egypte (championne d'Afrique en titre) au Maroc. Le championnat d'Afrique s'est déroulé du 9 au 13 avril dans la capitale marocaine sous la forme d'un mini-championnat à quatre (Algérie,

Maroc, Egypte et Kenya). Il a été organisé par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées (FRMSPH) en collaboration avec l'association World ParaVolley (anciennement connue sous le nom d'Organisation mondiale du volleyball pour handicapés).

S	o	l	u	t	i	o																																																																																	
<b>Sudoku n°568</b>																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td></tr> </table>							3	6	1	4	8	7	9	6	2	9	4	5	6	2	3	1	7	8	7	8	2	5	9	1	6	4	3	4	2	3	7	1	8	5	9	6	6	1	9	3	5	2	4	8	7	5	7	8	9	4	6	2	3	1	1	3	4	2	7	5	8	6	9	2	5	7	8	6	9	3	1	4	8	9	6	1	3	4	7	2	5
3	6	1	4	8	7	9	6	2																																																																															
9	4	5	6	2	3	1	7	8																																																																															
7	8	2	5	9	1	6	4	3																																																																															
4	2	3	7	1	8	5	9	6																																																																															
6	1	9	3	5	2	4	8	7																																																																															
5	7	8	9	4	6	2	3	1																																																																															
1	3	4	2	7	5	8	6	9																																																																															
2	5	7	8	6	9	3	1	4																																																																															
8	9	6	1	3	4	7	2	5																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>2</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td></tr> </table>							1	4	8	6	7	5	2	3	9	7	6	3	9	1	2	5	8	4	2	5	9	8	3	4	1	6	7	6	3	7	1	9	8	4	6	2	5	2	1	3	4	6	9	7	8	8	9	4	5	2	7	3	1	6	3	7	6	4	6	9	8	2	1	9	8	2	7	5	6	1	4	3	4	1	6	2	8	3	7	9	5
1	4	8	6	7	5	2	3	9																																																																															
7	6	3	9	1	2	5	8	4																																																																															
2	5	9	8	3	4	1	6	7																																																																															
6	3	7	1	9	8	4	6	2																																																																															
5	2	1	3	4	6	9	7	8																																																																															
8	9	4	5	2	7	3	1	6																																																																															
3	7	6	4	6	9	8	2	1																																																																															
9	8	2	7	5	6	1	4	3																																																																															
4	1	6	2	8	3	7	9	5																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>6</td><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td></tr> </table>							4	9	2	7	5	6	1	3	8	5	6	1	4	8	9	2	7	3	6	7	8	1	3	2	5	4	9	1	3	5	4	6	7	6	2	7	6	5	3	1	2	4	8	9	7	7	6	8	2	9	3	4	1	5	4	2	7	3	6	5	8	1	9	8	9	6	4	1	7	3	5	2	3	5	7	9	2	4	6	8	1
4	9	2	7	5	6	1	3	8																																																																															
5	6	1	4	8	9	2	7	3																																																																															
6	7	8	1	3	2	5	4	9																																																																															
1	3	5	4	6	7	6	2	7																																																																															
6	5	3	1	2	4	8	9	7																																																																															
7	6	8	2	9	3	4	1	5																																																																															
4	2	7	3	6	5	8	1	9																																																																															
8	9	6	4	1	7	3	5	2																																																																															
3	5	7	9	2	4	6	8	1																																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>8</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>5</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td></tr> </table>							1	4	3	6	7	5	8	2	9	9	5	7	2	1	8	3	6	4	4	3	1	6	8	7	5	9	2	2	7	8	5	4	9	6	3	1	5	9	6	3	2	1	4	7	8																																				
1	4	3	6	7	5	8	2	9																																																																															
9	5	7	2	1	8	3	6	4																																																																															
4	3	1	6	8	7	5	9	2																																																																															
2	7	8	5	4	9	6	3	1																																																																															
5	9	6	3	2	1	4	7	8																																																																															

### Mots Croisés N°568

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

### Mots Fléchés N°568

THESAURISEUR  
■ATON■OBIS■V  
KUALALUMPUR■  
ATTELER■OSER  
NESS■OKAS■BO  
SSI■MINER■RUS  
ASEN■LACETS  
SOUSTRAIRE■A  
C■P■EU■GALET  
IMPORTUNS■L■  
TAO■IL■ESSAI  
Y■TAMISEE■NO

Athlétisme - Coupe du monde de marche

## L'Algérie risque d'être absente dans l'épreuve par équipes

L'Algérie risque d'être absente dans l'épreuve par équipes de la Coupe du monde de marche, prévue les 3 et 4 mai en Chine, faute de minima réalisés par les athlètes, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Certes, si un athlète arrive à réaliser les minima pendant la Coupe d'Algérie, prévue le 19 avril à Alger, nous serons heureux de le voir dans l'épreuve individuelle. Mais en ce qui concerne la participation par équipes, la FAA évite de trop seurrer», a déclaré à l'APS le responsable des équipes nationales d'athlétisme, Abdlekrim Sadou.

«Pour participer à l'épreuve par équipes, nous aurons besoin d'un minimum de trois à quatre athlètes. Or, que ce soit à Lugano (Suisse) ou à Montreuil (France), le rendement de nos athlètes a été tellement inférieur aux prévisions que cette participation ne semble plus possible», a-t-il expliqué.

Ce qui peut être considéré comme une grosse déception pour la FAA, qui n'avait pas lésiné sur les moyens pour offrir une bonne préparation aux différents athlètes qui devaient représenter les couleurs nationales pendant cette Coupe du Monde.

«On voulait redorer le blason de la marche et c'est pour cette raison qu'on avait mis le paquet, pendant la préparation. Malheureusement, les résultats n'ont pas suivi aussi bien que nous l'avions espéré», a-t-il regretté. Si l'Algérie ne participe pas à la prochaine Coupe du monde de marche, cela permettra aux athlètes de «s'économiser pour les championnats d'Afrique», prévus du 10 au 17 août à Marrakech (Maroc), a tenté de positiver M. Sadou.

«Nous placerons désormais le plus gros de nos espoirs sur la 1<sup>re</sup> édition des Championnats méditerranéens des U23, prévus les 14 et 15 juin», a ajouté M. Sadou en précisant que l'Algérie compte y participer avec les trois meilleurs espoirs actuels de la marche en Algérie, à savoir Ferhat Belaïd, Sabri Aymen et Taoufik Yessref. Les minima pour participer à la Coupe du monde de marche à Taicang (Chine) sont d'une heure et 22 minutes. Or, le chrono du meilleur algérien, en l'occurrence Mohamed Ameur, n'est actuellement que d'une heure et 29 minutes, au moment où des athlètes comme Mohamed Meddour et Taoufik Yessref en sont encore plus loin.

C'est par rapport à cette situation que la FAA a évité de se faire trop d'illusions quant à une éventuelle participation à la prochaine Coupe du monde.

«Pour le moment, rien n'est encore officiel, mais tout porte à croire qu'on s'achemine tout droit vers la non-participation de l'Algérie à la Coupe du monde de marche, par équipes», a conclu le responsable des équipes nationales.

APS

## MONDIAL-2014 DE FOOTBALL

**Hong Myung-bo : «C'est très important de débuter le tournoi par une victoire»**

Le sélectionneur de l'équipe sud-coréenne de football, Hong Myung-bo, a relevé hier l'importance de bien entamer la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), où le représentant asiatique évoluera aux côtés notamment de l'Algérie.

«Dans ce genre de compétitions, le premier match est très important. Si nous venons à le gagner, nous aurons plus de chances de passer au prochain tour», a affirmé le coach sud-coréen au quotidien *The Korea Herald*.

À Mondial 2014, la Corée du Sud, dont c'est la 8<sup>e</sup> participation, jouera dans le groupe H, avec l'Algérie, la Belgique, et la Russie.

La Corée du Sud entamera le tournoi le 17 juin face à la Russie à Cuiaba, avant de croiser le fer avec l'Algérie, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Belgique, le 26 juin à São Paulo.

«Nous sommes au Mondial. Chaque match est difficile, toutes les sélections se valent, mais nous croyons en nous-mêmes et en notre capacité à nous surpasser», a ajouté Hong.

En dépit de la jeunesse de l'effectif, le sélectionneur sud-coréen semble avoir confiance en ses joueurs. «C'est une jeune équipe, mais les joueurs ont cumulé beaucoup d'expérience à travers les championnats d'Europe et d'Asie.

Nous croyons en nous-mêmes et je pense qu'on aura une belle carte à jouer au Brésil», a-t-il souligné.

En matière de préparation, la Corée du Sud qui reste sur une victoire en amical, le 5 mars dernier à Athènes face à la Grèce (2-0), effectuera son ultime stage avant le tournoi à Miami (Etats-Unis) à partir du 30 mai prochain, avant de se rendre au Brésil.

**Corée du Sud - Tunisie le 28 mai à Séoul**

La Corée du Sud, un des adversaires de l'Algérie au Mondial-2014 au Brésil, affrontera la Tunisie le 28 mai à Séoul en match amical de préparation, a indiqué hier la Fédération sud-coréenne de football (KFA).

Cette rencontre amicale constitue l'ultime test pour les hommes de Hong Myung-bo avant la publication de la liste des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe du monde-2014, précise la même source.

D'autre part, le coach de la Corée du Sud a exprimé son souhait de voir son attaquant Park Chu-young, actuellement blessé, de poursuivre sa rééducation à Séoul au lieu d'aller à Watford (Angleterre) où il joue.

«Si Park décide de rester ici à Séoul, il sera pris en charge par le préparateur physique de la sélection Ikeda Seigo», a-t-il déclaré. Le coéquipier de l'Algérien Es-said Belkalem est depuis le 3 avril dernier à Séoul pour soigner son pied droit blessé, selon l'agence de presse Yonhap.

Les médecins estiment que le joueur, considéré comme l'un des attaquants les plus efficaces de l'équipe nationale, aura besoin de deux à trois semaines pour être remis sur pied. Avec 24 buts en 62 sélections, Park Chu-young, prêté par Arsenal à Watford, pourrait être la solution à l'attaque de la Corée du Sud en prévision du Mondial brésilien l'été prochain.

La Corée du Sud évoluera dans le groupe H lors du premier tour de la Coupe du monde 2014 aux côtés de l'Algérie, la Belgique et la Russie.

Les Sud-Coréens entameront la compétition contre la Russie le 17 juin à Cuiaba avant d'affronter l'Algérie le 22 juin à Porto Alegre et la Belgique le 26 juin à Curitiba.

APS

**Nacreddine Khoualed nourrit l'ambition d'être retenu dans la liste des 23**

«Depuis que j'ai rejoint les rangs de la sélection, j'ambitionne de faire partie du groupe qui ira au Brésil. Je suis en train de travailler d'arrache-pied, que ce soit avec mon équipe ou bien lors des stages de l'équipe nationale, pour atteindre cet objectif», a affirmé lundi à l'APS le capitaine des Rouge et Noir. Retenu pour le dernier stage de l'équipe nationale, réservé aux joueurs locaux, Khoualed est revenu sur ce regroupement sous la houlette du coach national, Vahid Halilhodzic. «Nous avons bien travaillé durant six jours, dans une excellente ambiance. Je pense que le sélectionneur a fini par avoir une idée sur les qualités des joueurs locaux, et la décision lui reviendra pour en choisir les plus aptes en vue de la Coupe du monde», a ajouté Khoualed, qui a dû faire l'impassé, à l'instar de ses trois coéquipiers, Zemmamouche, Ferhat et El Orfi, sur le stage effectué par l'USMA en Tunisie, en raison de leur engagement avec la sélection.

En dépit de la rude concurrence

**Le défenseur international de l'USM Alger (Mobilis Ligue 1 algérienne de football), Nacreddine Khoualed, ambitionne d'être retenu dans la liste des 23 joueurs devant prendre part au Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).**



rence qui existe au sein de la sélection, à 59 jours du coup d'envoi du Mondial. Khoualed reste serein. «Si j'aurais l'occasion d'être retenu pour la Coupe du monde, je serai très heureux, dans le cas contraire, ce n'est pas la fin du monde. Le sélectionneur n'aura pas la

tâche facile pour élaborer sa liste, chaque joueur doit respecter ses choix», a souligné Khoualed. Par ailleurs, et concernant l'excellent parcours réalisé par l'USMA, qui caracole en tête de la Mobilis Ligue 1, à onze longueurs de ses deux poursuivants, l'ES Sétif et

la JS Kabylie, Khoualed affirme que son équipe est appelée à assurer le titre de champion «lors des deux prochaines journées». «L'idéal pour nous est d'assurer définitivement le titre lors des deux prochaines journées, pour pouvoir terminer la saison en roue libre. Nous sommes impatients d'offrir à nos supporters cette nouvelle consécration, d'autant que l'USMA court derrière ce titre depuis 2005. Khoualed a regretté, par ailleurs, l'arrêt qu'observe le championnat actuellement, engendré par l'élection présidentielle du 17 avril. «Nous aurions aimé rester compétitifs et enchaîner les matches, mais la conjoncture a fait que la compétition soit arrêtée. C'est difficile de rester inactif pendant un mois, de surcroît en fin de saison, mais nous n'avons pas le choix», a-t-il conclu. Lors de la reprise de la compétition, fixée au samedi 26 avril, l'USMA se déplacera à Ain M'lila pour donner la réplique au CRB Ain Fékroun, dans le cadre de la 25<sup>e</sup> journée.

**Hazard devrait retrouver la compétition plus tôt que prévu**

L'attaquant international belge de Chelsea (Premier League anglaise de football), Eden Hazard, blessé au mollet, devrait reprendre les entraînements et la compétition plus tôt que prévu, selon l'entraîneur adjoint du club londonien, Steve Holland, cité hier par le site du média belge RTBF.

«Eden devrait être de retour plus tôt que prévu, et non le contraire. Je ne sais pas quand exactement, il est encore un peu trop tôt pour se prononcer. Nous ne devons pas jouer cette semaine, c'est un gros avantage», a affirmé Holland, à l'issue de la victoire des «Blues» dimanche sur le terrain de Swansea (1-

0) en championnat. Eden Hazard s'est blessé lors de l'échauffement qui précédait la rencontre entre Chelsea et le PSG (2-0), mardi dernier, en quart de finale retour de la Ligue des champions. Touché au mollet, le Diable Rouge avait malgré tout député la rencontre, mais a préféré quitter la pelouse au bout de 17 minutes de jeu pour ne pas aggraver la situation. Le club londonien avait, dans un premier temps, pronostiqué deux semaines de repos.

Le stratège belge pourrait être de retour à l'occasion de la demi-finale aller de la Ligue des champions face aux Espagnols de l'Atletico Madrid, le 22 avril, voire cinq jours plus

tard, pour le périlleux déplacement de Chelsea à Liverpool qui constituera peut-être le tournant de cette saison de Premier League.

Si la participation de Hazard à la prochaine Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet) avec la Belgique, n'est pas remise en cause, ses deux coéquipiers en sélection, l'attaquant Christian Benteke et le gardien de but numéro 3, Koen Casteels, sont d'ores et déjà forfait pour blessures.

Les Belges, qui effectuent leur grand retour au Mondial après 12 ans d'absence, évolueront dans le groupe H au Brésil, avec l'Algérie, la Russie et la Corée du Sud.

**OLYMPIISME-FOOTBALL-FLN-HOMMAGE  
Le COA célèbre le 56<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'équipe du FLN**

Le Comité olympique algérien (COA) a célébré lundi, lors du forum du quotidien El-Moudjahid (Alger), le 56<sup>e</sup> anniversaire de la création de la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale (FLN), en rendant hommage à ses anciens joueurs. «Dieu merci, le geste d'aujourd'hui prouve que cette équipe, qui représentait la cause nationale en pleine Guerre de libération, est toujours dans les esprits», a affirmé Abdelhamid Zouba, l'une des anciennes figures de l'équipe du FLN. Son ancien coéquipier, Mohamed Maouche, estime, de son côté, que «grâce aux efforts des personnes qui ont veillé sur cette équipe, nous avons réussi à représenter les couleurs du pays à l'étranger et faire entendre notre cause en dehors de nos frontières». Quant au président du COA, Mustapha Berraf, il n'a pas omis de dresser le parcours glorieux de l'équipe du FLN : «Nous avons l'immense honneur de rendre hommage à ces anciens joueurs au siège du quotidien

El-Moudjahid dont le nom représente tout un symbole à cette occasion. Pour moi, ils étaient également des moudjahidines, ils vont rester à jamais des symboles de l'histoire algérienne et du sport national». Cette cérémonie a vu la présence de plusieurs présidents de fédérations nationales, à l'image du président de la Fédération algérienne d'escrime, Abderraouf Bernaoui, du président de la Fédération algérienne du sport scolaire, Abdelhafid Izem, du président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Ammar Bouras et celle du judo, Messaoud Mati. L'équipe du FLN a été créée le 13 avril 1958 pendant la guerre de Libération nationale. Au moment où l'équipe de France s'apprêtait à prendre part au Mondial de la même année en Suède, des joueurs algériens ont refusé de porter les couleurs françaises, pour aller créer en Tunisie une équipe de football qui représente le FLN, avec pour objectif de faire connaître la cause algérienne à l'étranger.

# Liverpool s'envole !

C'est à un match de haute volée et particulièrement haletant qu'on assisté les spectateurs du choc de cette 34<sup>e</sup> journée de Premier League entre Liverpool et Manchester City. Dans un stade d'Anfield complètement mobilisé derrière les siens, les Reds ont démarré la rencontre tambour battant, surclassant rapidement des Citizens menés 2-0 à la mi-temps (Sterling, 6'  
Skrtel 26'). Les hommes de Pellegrini, qui avaient perdu Yaya Touré sur blessure au bout d'une dizaine de minutes de jeu, ont trouvé les ressources pour recoller au score, par l'intermédiaire de David Silva (57'), puis de Glenn Johnson (62') détournant dans son propre but un centre du même Silva.

Mais il en fallait plus pour priver les Reds de victoire cet après-midi, puisque c'est Coutinho qui, profitant d'un dégagement raté de Kompany, venait offrir le but de la victoire à Liverpool, dans un stade complètement survolté (78').

Avec 4 points d'avance sur Chelsea, les coéquipiers de Steven Gerrard peuvent plus que jamais rêver d'un titre qui les fuit depuis 24 ans maintenant.



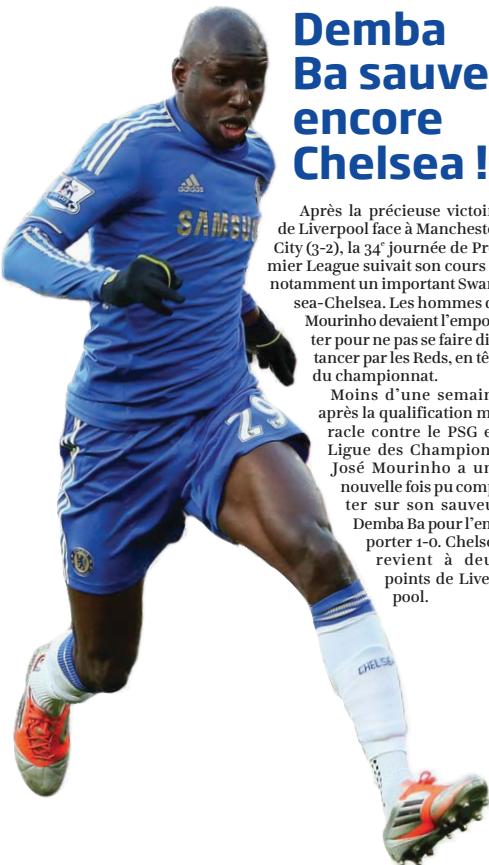
## Semaine cruciale pour Patrice Evra

elon les informations du Sun, l'avenir de Patrice Evra (33 ans en mai, libre à l'issue de la saison), à Manchester United va se décanter. Le quotidien Anglais pense savoir qu'un rendez-vous va se tenir cette semaine entre les dirigeants des Red Devils et le joueur, afin de statuer sur l'avenir des deux parties. L'international Français n'aurait pas renoncé à recevoir une proposition de prolongation. L'avenir nous dira si tel est le cas. Mais si Evra quitte les Mancuniens après avoir défendu les couleurs de ce club pendant 9 saisons, nul doute que de nombreux clubs se bousculeront au portillon pour l'enrôler la saison prochaine.

## Demba Ba sauve encore Chelsea !

Après la précieuse victoire de Liverpool face à Manchester City (3-2), la 34<sup>e</sup> journée de Premier League suivait son cours et notamment un important Swansea-Chelsea. Les hommes de Mourinho devaient l'emporter pour ne pas se faire distancer par les Reds, en tête du championnat.

Moins d'une semaine après la qualification miracule contre le PSG en Ligue des Champions, José Mourinho a une nouvelle fois pu compter sur son sauveur Demba Ba pour l'emporter 1-0. Chelsea revient à deux points de Liverpool.



## Nasri croit toujours au titre

Malgré le faux-pas enregistré à Liverpool (2-3), Samir Nasri reste convaincu que Manchester City peut encore aller chercher le titre de champion d'Angleterre. Alors qu'ils avaient la possibilité de revenir à un point de la première place, les joueurs de Manchester City ont chuté ce dimanche à Liverpool (2-3). Un revers qui complique sérieusement leur tâche en vue de la course au titre puisqu'ils vont devoir réussir un sans-faute désormais et tabler sur un accroissement hypothétique des Reds lors des quatre dernières journées. Ça fait trop de « si », mais la bande à Pellegrini refuse de baisser les bras. Au micro de Canal+ Sport, le Français Samir Nasri a certifié que l'espoir restait de mise.

## Gerrard se battra «jusqu'au bout»

En pleurs après la victoire des siens contre Manchester City dimanche (3-2).

Steven Gerrard a l'occasion de remporter son premier titre de champion d'Angleterre. A 33 ans, il est une des légendes des Reds. Et pourtant, le milieu de terrain britannique n'est encore jamais parvenu à décrocher un titre de Premier League. En pôle à quatre journées de la fin après sa folle victoire contre les Citizens (3-2), Liverpool peut rêver, à l'image de son capitaine, tout déboussolé à l'approche du sprint final. «Ces dernières années, il ya eu des hauts et des bas. Alors je profite de chaque minute. Je me sens comme si j'avais de nouveau 21 ans en jouant à côté d'eux. C'est probablement le mois le plus important de ma carrière qui arrive. Je vais tout donner», a déclaré le mytique numéro 8 de Liverpool.



## UN COUP DE CHAUD POUR DIEGO COSTA

Auteur d'un but lors du match entre l'Atletico Madrid et Getafe (2-0, 33<sup>e</sup> journée de Liga), Diego

Costa a ensuite été contraint de quitter la pelouse après avoir heurté violement le poteau. Lorsqu'on a vu le goleador brésilien-espagnol sur la civière, on a cru que ce dernier était sérieusement touché au niveau du tibia et qu'il pouvait même souffrir d'une fracture très grave. Mais au final, l'arme fatale des Rojiblanos ne sera pas éloignée des terrains pendant longtemps. Histoire de rassurer les fans, les déci-deurs du club madrilène ont fait savoir, via leur compte Twitter officiel, que Diego Costa a simplement été victime d'une coupure. A ce stade de la saison, la perte du natif de Lagarto aurait été dramatique pour l'entraîneur Diego Simeone et le reste de son équipe.

## Higuain remercie Bénitez

Dans la foulée de son triple contre la Lazio Rome (4-2), Gonzalo Higuain a tenu à remercier son entraîneur, Rafael Benitez, sans qui il ne serait pas là. «Je suis tranquille, je sens la confiance de l'entraîneur», a affirmé l'attaquant argentin, déjà auteur de 17 réalisations en championnat et qui occupe le troisième rang du classement des buteurs derrière Ciro Immobile (Torino, 19) et Carlos Tevez (Juventus, 18).



LU DANS L'ÉDITORIAL  
DU NUMÉRO D'AVRIL  
DU JOURNAL *EL-DJEICH* :  
**L'ANP** veillera  
à sécuriser avec  
«force, volonté  
et détermination»  
le scrutin



L'Armée nationale populaire (ANP) veillera à sécuriser «avec force, volonté et détermination», le scrutin pour l'élection présidentielle prévu jeudi, écrit le journal *El-Djeich*, dans son éditorial du numéro d'avril 2014.

«L'ANP veillera à sécuriser le scrutin avec force, volonté, détermination et fai en le droit du peuple algérien à vivre dans un climat empreint de paix et de sécurité, ainsi que son droit d'accomplir son devoir électoral en toute quiétude», précise notamment le journal, ajoutant que le peuple algérien choisit «en toute liberté et transparence, le Président qui convient, celui qui prônera les valeurs nationales».

Evoquant le vote des éléments de l'ANP, la revue souligne qu'en leur qualité de citoyens, ils «ne manqueront pas d'accomplir leur devoir et de s'acquitter de leur droit électoral en masse et dans la discipline dont ils sont coutumiers, par loyauté et fidélité envers le pays et les martyrs».

Au sujet de la lutte contre le terrorisme, l'ANP, estime *El-Djeich*, a «grande conscience» qu'elle «est le prolongement du combat mené par leurs aînés de l'ALN contre les forces d'occupation et de l'oppression», relevant que cela «la pousse à œuvrer avec force et détermination afin de remporter la décision pour débarrasser définitivement le pays et le peuple, de ce fléau qui n'a fait que retarder le progrès et freiner le processus de développement national».

Par la revue, «la force, l'homogénéité et la cohésion» de l'ANP, «ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets à son encontre, de concrétiser leurs desseins, particulièrement en cette conjoncture pleine d'incertitudes, de risques et de menaces sur tous les fronts».

Par ailleurs, *El-Djeich* dénonce les «voix qui, partant d'intérêts étroits et mues par la volonté de s'adonner à des règlements de comptes personnels, se sont élevées pour appeler publiquement l'ANP à violer la Constitution et la loi afin qu'elle puisse mettre en exécution les complots fomentés contre l'Algérie et son peuple».

«Par fidélité au serment et aux glorieux martyrs et par respect au dévouement de nos valeureux moujahidine, l'ANP agira avec constance et sans relâche, conformément aux exigences de ses missions constitutionnelles dont elle ne s'écartera jamais, comme elle veillera avec force à faire échec à toutes les intentions et visées des ennemis de l'Algérie», souligne la revue dans ce cadre.

Elle réaffirme, à cet égard, que l'ANP restera, «comme à son habitude, fidèle, défendant avec dévouement, force et fermeté, l'Algérie, son unité et la cohésion de son peuple sur les plans social, culturel et civilisationnel».

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**Abdelmadjid TAREB** | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**  
**EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021 94 66 62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mardi 15 Avril 2014 - 15 Jourmada Al-thania 1435 - N° 572- Deuxième année

## ALGERIE-ONU-LIGUE ARABE

# Le Président Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, dimanche à Alger, l'envoyé spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi.

Lors de cette audience, le président de la République s'est exprimé une nouvelle fois sur le déroulement de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril qui a pris fin dimanche 13 avril à minuit. «La campagne électorale prendra fin aujourd'hui, mais à quel prix! Il y a eu des appels à la fitna, à l'intervention étrangère et des menaces», a déclaré le chef de l'Etat lors de l'audience dont des extraits ont été diffusés au journal de 20h00 de la Télévision nationale. «C'est cela la démocratie?», s'est interrogé le président Bouteflika, relevant que la démocratie algérienne était d'un genre particulier. «S'agit-il d'une fitna, d'une révolution ou d'un printemps?», s'est demandé le président de la République avant d'ajouter «Est-ce que cela est dans l'intérêt des peuples?». Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Brahimi a souligné avoir constaté une «nette amélioration de l'état de santé du président de la République», précisant



avoir abordé avec le Président Bouteflika plusieurs questions régionales et internationales, notamment la situation en Syrie «qui empire». Il a affirmé qu'il œuvrait à aider le peuple syrien à sortir de la crise que traverse son pays. M. Brahimi a, par ailleurs, indiqué avoir «écoute avec attention» les propos du président Bou-

teflika sur le déroulement de la campagne électorale ajoutant qu'il l'avait suivi de près en tant qu'Algérien. Enfin, M. Brahimi a affirmé appartenir à une génération fière de son pays et jalouse de son indépendance, une génération qui ne saurait accepter d'ingérence étrangère.

## ONU-SAHARA OCCIDENTAL

### L'Algérie exprime sa «satisfaction» du rapport présenté par le SG de l'ONU

L'Algérie a accueilli «avec satisfaction» le rapport sur le Sahara occidental, présenté au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «L'Algérie se félicite du fait que ce rapport rappelle que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation et que ce territoire est inscrit sans discontinuité sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies, et ce, depuis 1963», souligne le porte-parole du MAE dans une déclaration à l'APS. Le secrétaire général de l'ONU «réitère dans ce même rapport que les deux parties au conflit sont le Royaume du Maroc et le Front Polisario et que le mandat de la Minurso consiste en l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occi-

dental». Ce rapport «met en évidence les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, ainsi que les appels de la communauté internationale pour une surveillance durable, indépendante et impartiale de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental», rappelle la même source. Il «soulève aussi la question du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et appelle à sa prise en charge par les Nations unies afin de préserver les intérêts du peuple du Sahara occidental conformément aux principes de la Charte de l'ONU». Le secrétaire général de l'ONU «interpelle également le Conseil de sécurité afin qu'il assume ses responsabilités si d'ici avril 2015, aucun progrès n'aura été réalisé sur la voie d'un règlement juste, durable et mutuellement acceptable par les deux parties au conflit,

le Royaume du Maroc et le Front Polisario, un règlement qui doit prendre en charge la question fondamentale inhérente au droit du peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination». L'Algérie «réitère son soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU et à son envoyé personnel dans la recherche d'une solution politique mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies». Elle «forme le vœu que les recommandations pertinentes de ce rapport trouvent un écho favorable auprès des membres du Conseil de sécurité et un prolongement dans le contenu de la prochaine résolution», note encore le porte-parole du MAE.

## SERVICE NATIONAL

### Les jeunes citoyens nés en 1995 tenus de satisfaire à la visite médicale de sélection

Les jeunes citoyens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1995 sont tenus de satisfaire à la visite médicale de sélection prévue par l'ordonnance 74-103 du 15 novembre 1974 portant code du service national, indiquait hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Les jeunes concernés ayant reçu une convocation doivent se présenter à la date indiquée dans la convocation au centre du service national ou au bureau du service national de rattachement munis de la convocation, d'une pièce d'identité et éventuellement des pièces justifiant leur état de santé. Ceux qui n'ont pas reçu de convocation, doivent la retirer soit auprès de l'Assemblée populaire communale de naissance, soit

auprès du centre du service national ou du bureau du service national de rattachement, précise la même source. Pour bénéficier d'un sursis ou d'une dispense, les jeunes convoqués peuvent déposer leur dossier auprès du centre du service national ou du bureau du service national de rattachement le jour de la visite médicale de sélection. «Tout citoyen qui ne répond pas à la convocation en vue de subir la visite médicale de sélection sera considéré comme «bon absent au service national et déclaré apte d'office+». A ce titre, «il ne pourra pas bénéficier ni de sursis, ni de dispense. Il sera appelé à satisfaire à ses obligations avec les contingents de sa classe d'âge», note le communiqué du MDN.

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C-RA

### L'examen de la gestion financière et administrative à l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration du Croissant-Rouge algérien (C-RA) se sont réunis hier à Alger pour la première fois depuis la nomination de Mme Saïda Benhabyles à la tête de cette organisation le 12 mars dernier. L'ordre du jour de la réunion, présidée par Mme Benhabyles, en présence des membres élus et de représentants de six ministères, comprend l'examen du dossier de la gestion

financière et administrative du C-RA et son patrimoine. Le conseil d'administration compte des membres élus par l'Assemblée générale et des représentants des ministères de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de la Santé, de la Solidarité nationale et la famille ainsi que de l'Intérieur et les collectivités locales. Dans une allocution d'ouverture, Mme Benhabyles a évoqué la mission humanitaire du C-

RA, soulignant que «la neutralité ne signifie pas le silence sur ce qui se passe en Algérie». Le C-RA, créé en 1956 lors de la guerre de Libération nationale, doit prendre une position et ne doit pas observer le silence devant ce qui se trame contre l'Algérie, à travers les voix, appuyées par l'étranger, appelant à la division et à l'ingérence étrangère.